

YMAGIS SA

Société anonyme au capital de 1 981 412,50 €

85-87, avenue Jean Jaurès - 92120 MONTROUGE

RCS NANTERRE 499 619 864

Rapport financier annuel

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2016

(Articles L. 451-1-2 du code monétaire et financier & 222-3 et suivants du RG de l'AMF)

Le présent rapport financier annuel porte sur l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2016. Il est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.ymagis.com.

SOMMAIRE

I.	Attestation du Responsable	2
II.	Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent	3
III.	Rapport de gestion	64
IV.	Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent	105

I. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 16 mai 2017

Jean MIZRAHI

Président Directeur Général

II. Etats financiers consolidés du Groupe & rapport des commissaires aux comptes afférent

YMAGIS

SA au capital de 1 981 412,50 Euros

RCS Nanterre 499 619 864

85-87, avenue Jean Jaurès – 92120 Montrouge

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le

31 décembre 2016

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE.....	6
II.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	7
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	8
IV.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	9
V.	ETAT DES FLUX DE TRESORERIE.....	10
VI.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	11
	Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe	11
	Note 2. Principaux événements de l'exercice	11
	Note 3. Base de préparation des comptes consolidés.....	13
	3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables.....	13
	3.2 Recours à des estimations	14
	3.3 Principes comptables significatifs	14
	Note 4. Information relative au périmètre de consolidation.....	27
	Note 5. Informations sectorielles.....	28
	Note 6. Présentation des états financiers	30
	6.1 Ecart d'acquisition	30
	6.2 Immobilisations incorporelles	34
	6.3 Immobilisations corporelles	35
	6.4 Titres mis en équivalence	35
	6.5 Actifs financiers	36
	6.6 Instruments financiers.....	36
	6.7 Impôts différés	38
	6.8 Stocks.....	39
	6.9 Clients et autres actifs courants	39
	6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	40
	6.11 Composition du capital et résultat par action.....	41
	6.12 Provisions	43
	6.13 Emprunts et passifs financiers.....	44
	6.14 Avantages au personnel	47
	6.15 Autres passifs non courants	48
	6.16 Fournisseurs et autres passifs courants	48
	6.17 Achats consommés.....	49
	6.18 Autres achats et charges externes	49
	6.19 Charges de personnel et effectif	50

6.20	Dotations aux amortissements et provisions.....	50
6.21	Autres produits et autres charges.....	50
6.22	Résultat financier.....	51
6.23	Impôt sur les résultats.....	51
6.24	Part attribuables aux intérêts non contrôlant.....	52
Note 7.	Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers.....	53
Note 8.	Informations complémentaires.....	55
8.1	Gestion des risques.....	55
8.2	Engagements financiers et passifs éventuels.....	56
8.3	Transaction avec les parties liées.....	59
8.4	Publicité des honoraires des commissaires aux comptes.....	60
8.5	Événements postérieurs à la clôture.....	60

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Ecart d'acquisition	6.1	9 499	4 343
Immobilisations incorporelles	6.2	4 588	15 716
Immobilisations corporelles	6.3	77 953	106 278
Titres mis en équivalence	6.4	384	444
Actifs financiers non courants		5 964	3 690
Instruments financiers	6.5	292	800
Impôts différés actifs	6.6	762	5 890
Actifs non courants		99 441	137 162
Stocks	6.7	7 852	8 729
Clients	6.8	60 131	57 515
Autres actifs courants	6.8	18 115	16 326
Actifs financiers courants		411	73
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	20 617	23 228
Actifs courants		107 127	105 870
Total Actifs		206 569	243 032
Capital social	6.10	1 976	1 973
Primes d'émission et d'apport	IV	24 517	24 456
Réserves et report à nouveau	IV	13 564	12 969
Résultat net	IV	-11 720	-622
Capitaux propres part Groupe		28 337	38 776
Intérêts non controlants	6.24	2 035	2 306
Capitaux propres consolidés		30 372	41 083
Provisions (part non courante)	6.11	1 867	2 528
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.12	67 171	90 159
Instruments financiers	6.5	18	1 669
Avantages au personnel		2 336	2 001
Impôts différés passifs	6.6	827	1 574
Autres passifs non courants	6.13	9 615	8 472
Passifs non courants		81 835	106 403
Provisions (part courante)	6.11	1 328	0
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.12	30 638	32 814
Fournisseurs	6.14	29 121	23 336
Dettes d'impôt sur les sociétés		167	307
Autres passifs courants	6.14	33 107	39 084
Passifs courants		94 362	95 541
Total passifs et Capitaux propres		206 569	243 032

(*) Les états financiers au 31/12/2015 ont été ajustés en diminution de l'actif et du passif d'un même montant de K€ 7 463, sans impact sur les capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie.

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires		178 162	157 679
Achats consommés	6.15	(49 062)	(36 809)
Autres achats et charges externes	6.16	(38 966)	(37 638)
Impôts et taxes		(1 544)	(1 111)
Charges de personnel	6.17	(39 857)	(28 445)
Autres produits opérationnels courants		2 378	1 376
Autres charges opérationnelles courantes		(3 096)	(1 843)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.18	(36 095)	(41 679)
<i>Dotations sur actifs incorporels reconnus lors de l'entrée de dcinex</i>		(2 528)	(3 551)
Résultat opérationnel courant		9 392	7 978
Autres produits		547	50
Autres charges	6.20	(9 203)	0
Résultat opérationnel		736	8 028
Coût de l'endettement financier brut		(7 983)	(8 491)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		892	0
Coût de l'endettement net		(7 091)	(8 491)
Autres produits financiers		2 521	2 975
Autres charges financières		(2 328)	(3 928)
Résultat financier	6.19	(6 899)	(9 445)
Résultat courant avant impôt		(6 163)	(1 417)
Impôts sur les résultats	6.21	(5 411)	(945)
Quote part des sociétés mises en équivalence		11	8
Résultat net de la période		(11 563)	(2 354)
Part attribuable aux intérêts non controlants	6.22	(157)	1 732
Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS		(11 720)	(622)
Résultat par action	6.11	(1,19)	(0,08)
Résultat dilué par action	6.11	(1,18)	(0,08)

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net consolidé (Part du Groupe)	(11 720)	(622)
Intérêts non contrôlants	157	(1 732)
Résultat net de la période	(11 563)	(2 354)
Gains (pertes) actuariels relatifs aux avantages du personnel	(240)	199
Effet d'impôt	67	(67)
Eléments non reclassables en résultat	(173)	132
Instruments financiers	1 143	261
Effet d'impôt	(386)	(89)
Ecart de conversion	(180)	(78)
Eléments reclassables en résultat	577	94
Résultat global consolidé	(10 986)	(2 128)
Dont part Groupe	(11 143)	(396)
Dont part des intérêts non contrôlant	157	(1 732)

IV. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En Millions d'euros	Note	Capital	Primes d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Instruments financiers	Titres auto-détenus	Ecart de conversion	Avantages au personnel	Total part Groupe	Intérêts non contrôlant (2)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 décembre 2014		1 962	24 248	10 922	998	(230)	108	(93)	37 915	4 781	42 696
Augmentation de Capital	6.11	11	208						219		219
Résultat net				(622)					(622)	(1 732)	(2 354)
Opérations sur actions propres				49		(50)			(1)		(1)
Paiement en actions	6.11			(126)					(126)	3	(124)
Instruments financiers net d'impôt					172				172		172
Avantage au personnel								132	132	5	137
Variations de périmètre				1 146					1 146	(402)	744
Ecart de conversion							(78)		(78)	24	(54)
Dividendes									-	(391)	(391)
Reclassements				(1 173)	1 173				-		-
Autres				19					19	22	41
31 décembre 2015		1 973	24 456	10 215	2 342	(280)	30	39	38 776	2 310	41 086
Augmentation de Capital	6.11	3	61						64	20	85
Résultat net				(11 720)					(11 720)	157	(11 563)
Opérations sur actions propres						(161)			(161)		(161)
Paiement en actions	6.11								-		-
Instruments financiers net d'impôt					757				757		757
Plan attribution d'actions gratuites								325	325	3	328
Indemnité de départ à la retraite								(157)	(157)	(0)	(158)
Variations de périmètre (1)				272					272	(20)	252
Ecart de conversion							(9)		(9)	(21)	(29)
Dividendes				(2)					(2)	(406)	(408)
Reclassements									-	8	8
Autres (2)				192					192	(16)	176
31 décembre 2016		1 976	24 517	(1 043)	3 099	(441)	22	207	28 337	2 035	30 372

(1) concerne Kraftwerk Belarus et DSAT Cinéma

(2) au 31 décembre 2016, les intérêts minoritaires sont essentiellement issus des partenaires des filiales de dcinex pour € 2 322 milliers

V. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En Milliers d'euros</i>	Note	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net de la période	II.	(11 563)	(2 354)
Amortissements, provisions et dépréciations		44 234	44 276
Quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	II.	14	(8)
(Plus) / Moins-value de cession		793	899
Autres charges et produits d'exploitation sans effet sur la trésorerie		1 443	156
Charge d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisée	II.	5 411	945
Charges et produits liés aux BSPCE & AGAP	6.8	328	(125)
Variation des intérêts sur obligations convertibles		-	-
Charges financières		7 091	8 173
Variation du Besoin en Fond de Roulement		(6 708)	(9 241)
Variation des actifs financiers non courants liés à l'activité		-	(542)
Impôts payés		(1 823)	(3 463)
Flux de trésorerie liés à l'activité		39 220	38 717
Incidence des acquisitions de filiales	6.1	(3 892)	(314)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6.3	(604)	(374)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(4 348)	(3 755)
Cessions d'immobilisations		1 424	109
Variation nette des actifs financiers		168	266
Flux de trésorerie liés aux investissements		(7 253)	(4 068)
Augmentation et réduction de capital	IV.	270	222
Variation nette des autres dettes financières courantes	6.10	204	(1 267)
Remboursements d'emprunts relatifs à des locations financement	6.10	(16 813)	(20 839)
Cession (acquisition) nette d'actions propres		85	(1)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	6.10	5 132	4 182
Encaissements liés aux leasing	6.13	1 574	-
Remboursements d'emprunts long terme	6.10	(17 530)	(29 177)
Encaissements emprunt obligataire	6.10	-	40 000
Remboursements d'OBSA	6.10	-	(15 400)
Frais d'émission d'emprunt		-	(475)
Remboursement des intérêts d'OBSA		-	(95)
Charges d'intérêts décaissées		(7 027)	(6 281)
Dividendes payés aux minoritaires		-	(427)
Flux de trésorerie liés aux financements		(34 461)	(29 558)
Incidence de la variation des taux de change			(40)
Flux nets de trésorerie de la période		(2 495)	5 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie début de période	6.7	23 127	18 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie fin de période	6.7	20 618	23 127
Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie		(2 495)	5 051

Conformément à IAS 7-44, les investissements financés par des contrats de location financière, retraités dans l'état de la situation financière, pour respectivement € 748 milliers et € 2 325 milliers au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, ne sont pas présentés dans les flux d'investissement et dans les flux de financement.

VI. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1. Présentation de l'activité et du Groupe

YMAGIS est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est à Montrouge, 85-87 avenue Jean Jaurès.

YMAGIS s'est imposé comme un intervenant majeur du développement du cinéma numérique en Europe, en développant pour les salles de cinéma une offre de service complète (financement, vente, mise en place, maintenance et infogérance des équipements numériques de projection et de son, mais aussi affichage dans les halls, logiciels de gestion des cabines et du cinémas, fauteuils, etc.) et en proposant aux distributeurs et producteurs de films des services numériques (duplication et acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, post-production, versioning, restauration et préservation).

Le Groupe est constitué à ce jour de quarante-sept sociétés. Il est physiquement présent par l'intermédiaire de filiales consolidées par intégration globale dans dix-neuf pays dont 16 pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Italie, Autriche, République Tchèque, Croatie, Hongrie, Royaume-Uni, Luxembourg, Suisse, Roumanie, Russie, Biélorussie) en Turquie, aux Etats-Unis, au Maroc, et en Pologne par l'intermédiaire d'une filiale mises en équivalence.

Note 2. Principaux événements de l'exercice

L'exercice écoulé a été marqué par les principaux événements détaillés ci-dessous :

- **Acquisition de la société Cine Logistics**

En février 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Cine Logistics, le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographique germanophones.

L'acquisition de Cine Logistics a permis au groupe d'accroître le portefeuille produit sur le territoire germanophone et de renforcer son empreinte locale.

- **Acquisition de la société Christa Kistner Synchroproduktion**

En mai 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Christa Kistner Synchroproduktion, spécialiste allemand du doublage pour l'industrie du cinéma et de la télévision.

L'acquisition de Christa Kistner Synchroproduktion est venue enrichir de façon significative la gamme des services d'Eclair en Allemagne, en synergie avec les activités actuelles à Berlin et à Karlsruhe, en post-production, acheminement de contenus vers les cinémas et doublage/sous-titrage.

Fort de ce nouveau partenariat, le groupe a investi en Allemagne avec l'ouverture de deux studios d'enregistrement et d'un auditorium équipé en Dolby Atmos®.

- **Acquisition de la société ST'501**

En juin 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société ST'501, spécialiste français du sous-titrage en direct pour l'industrie audiovisuelle.

L'acquisition de ST'501 vient renforcer l'offre sous-titrage du groupe (sous-titrage et interprétariat pour les sourds et malentendants, sous-titrage multilingue, sous-titrage pour des émissions de TV diffusées en direct ou pour des événements d'entreprises, et services d'audiodescription à destination des personnes aveugles ou malvoyantes).

- **Lancement du plan stratégique Perform 2020**

En octobre 2016, le groupe a présenté le plan Perform 2020, plan stratégique à trois ans destiné à guider le développement du groupe Ymagis à l'horizon 2020, en misant sur le renforcement des activités dégagant les plus fortes marges bénéficiaires et ayant les meilleures perspectives de croissance.

- **Rachat des actions détenues par l'actionnaire majoritaire de DSAT Cinéma**

En novembre 2016, le groupe a racheté les 50,2% du capital de DSAT Cinéma détenu par Eutelsat, suite à l'exercice de son option de vente conformément à l'accord conclu en juin 2015. La détention de DSAT Cinéma à 100% permet au groupe de continuer sa consolidation du marché et l'intégration des différentes plateformes de livraison de contenu dématérialisé en Europe.

- **Acquisition de la société Tecnison**

En novembre 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Tecnison, un des leaders du doublage de contenus pour le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia en Espagne. L'acquisition de Tecnison permet au groupe d'élargir sa gamme de services pour les contenus mais également d'améliorer la rentabilité de ses activités en Espagne.

- **Acquisition des activités d'acheminement de la société OpenSky**

En novembre 2016, le groupe a signé un accord en vue de l'acquisition des activités d'acheminement de contenus auprès des cinémas de l'italien OpenSky. L'ensemble des actifs liés à cette activité ont été intégrés au sein d'une nouvelle entité italienne Opensky Cinema détenue à 100% par le groupe, dédiée aux services de contenus du Groupe Ymagis. Les conditions suspensives ont été levées et l'acquisition est effective à compter du 13 janvier 2017. Cette acquisition complète les efforts de synergie et de rationalisation faits par le groupe pour atteindre les objectifs de rentabilité sur l'activité d'acheminement de contenus.

- **Accord avec l'exploitant Empire Cinemas au Royaume-Uni**

En décembre 2016, le groupe a signé un accord entre CinemaNext UK et le circuit britannique Empire Cinemas, pour superviser l'installation des systèmes de projection et audio, la maintenance, le monitoring et l'assistance technique, pour la totalité de son réseau de 14 complexes, soit 127 écrans dont deux salles IMAX, au Royaume-Uni.

CinemaNext continue ainsi à renforcer son expertise et son activité dans le domaine de l'installation et la maintenance d'équipements cinématographiques au Royaume-Uni.

- **Augmentation de la participation du groupe au sein de Kraftwerk Belarus**

En décembre 2016, le groupe a augmenté sa participation au sein du capital de son partenaire biélorusse pour les activités de services aux exploitants Kraftwerk Weissrussland COOO (« Kraftwerk ») de 20% à 60%.

Cet accord permet de poursuivre la croissance des activités de CinemaNext dans les territoires russophones.

Note 3. Base de préparation des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2016 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2016 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, applicables à partir du 1er janvier 2016 (voir note 3.1 « Evolutions des principes et méthodes comptables »).

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 lors de sa séance du 16 mai 2017.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Ces états financiers consolidés incluent les états financiers consolidés d'YMAGIS SA et de ses filiales ("le Groupe YMAGIS") et ont été arrondis en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle d'YMAGIS SA, société mère du Groupe et la monnaie de présentation du Groupe YMAGIS.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat : créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et les valeurs mobilières de placement.

3.1 Evolutions des principes et méthodes comptables

Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2016 :

Il n'existe pas de nouvelles normes et interprétations qui impactent les comptes annuels du groupe Ymagis.

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2017

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1er janvier 2018, sont en cours d'analyse. Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1er janvier 2018, sont également en cours d'analyse.

Les effets de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, à partir du 1er janvier 2019 (sous réserve d'adoption par l'Union européenne) seront analysés en 2017.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation.

3.2 Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur :

- La reconnaissance des impôts différés actifs de dcinex, Eclair Cinéma SAS et d'Ymagis SA
- La prise en compte de l'impact du recoupement des coûts dans le cadre du modèle « VPF »
- Les tests de dépréciation réalisés sur les goodwills
- L'actif incorporel RBC d'Eclair Logistics (ex-SmartJog Ymagis Logistics) qui a été totalement déprécié en 2016, compte tenu du prochain remplacement de cette technologie.

Des précisions sont apportées dans la note 3.3 ci-dessous sur les principes comptables significatifs.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

3.3 Principes comptables significatifs

Filiales

Les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées. Une société est contrôlée par le Groupe dès lors que les critères exposés dans IFRS 10 sont respectés, c'est-à-dire dès lors que le Groupe « a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités ».

Les filiales sur lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles sans pour autant exercer de contrôle sur ces politiques.

Elimination des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

En application de cette norme, les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- Le prix d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise évalué à la juste valeur ou à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill.
- Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations de regroupements d'entreprises

Financement de la Transition Numérique

Le financement du matériel de projection numérique installé dans les cinémas sous contrat VPF avec le Groupe YMAGIS suit deux schémas :

- Le 1^{er} schéma, Tiers Investisseur, prévoit qu'YMAGIS acquiert le matériel et le finance soit sur fonds propres par emprunt ou sur sa trésorerie disponible, soit auprès d'un établissement financier dans le cadre d'un contrat de location financière, et loue ou dans le cas d'une location financière, sous loue cet équipement à l'exploitant. S'agissant d'un contrat de location financière, l'engagement pris vis-à-vis du crédit bailleur est inscrit au passif en dette financière en contrepartie d'une immobilisation corporelle amortie sur 8 ans. La facturation du loyer ou sous loyer et du VPF est inscrite en chiffre d'affaires. Les charges de location financière facturées par la banque sont comptabilisées pour la part intérêt en charges financières et pour la part capital en diminution de la dette financière nette.

- le 2ème schéma, Tiers Collecteur, prévoit que l'exploitant se charge d'acquérir et de financer comme il le souhaite le matériel de projection numérique, et cède à YMAGIS le droit de percevoir le VPF afférent en échange d'une prise en charge significative par YMAGIS du financement de l'équipement sur sa durée. Compte tenu des obligations qui incombent à l'exploitant, notamment l'obligation de fournir les données nécessaires à la perception du VPF par YMAGIS et l'obligation de souscrire sur 10 ans un contrat d'infogérance avec YMAGIS, l'engagement contractuel correspondant est présenté en engagement hors bilan, tandis que la prise en charge du financement par YMAGIS est comptabilisée en charge d'exploitation et la facturation du VPF est comptabilisée en chiffre d'affaires.

Ces deux modèles de financement, qui impliquent une présentation comptable au compte de résultat et bilantielle sensiblement différente, n'ont pas d'impact en termes de perception et de comptabilisation en chiffre d'affaires des VPF correspondants ou de trésorerie.

Recherche et développement – Travaux de R&D réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, les frais de recherche internes sont comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Selon IAS 38, les frais de développement internes sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont satisfaits :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention du Groupe d'achever le projet,
- (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « concessions, brevets, licences ».

Ces frais sont amortis linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à € 1 692 milliers en 2016 et € 1 182 milliers sur 2015. Ces frais n'ont pas donné lieu à activation car ils ne correspondaient pas à tous les critères d'activation d'IAS 38.

Ces montants concernent pour partie :

- Le développement des logiciels permettant de gérer la programmation et le déroulement des séances (TMS, ou Theater Management System) ainsi que l'automatisation de la mise sous

tension et de l'extinction ordonnées de tous les éléments électriques et électroniques d'une cabine de projection numérique.

- Le développement et la maintenance des logiciels permettant de s'assurer de la correcte remontée des informations en provenance des cinémas ainsi que l'optimisation de la duplication et de l'acheminement des copies numériques et des KDM (Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus : message électronique par lequel le distributeur de films fait parvenir à l'exploitant la clé permettant de lire et donc de projeter la copie numérique).
- Les logiciels développés pour permettre de gérer efficacement l'activité d'acheminement dématérialisé de contenus numériques vers les salles de cinéma et d'apporter aux clients de cette activité, exploitants de salles de cinéma ou distributeurs de films, les outils adéquats leur permettant de gérer leurs commandes et d'en effectuer le suivi.
- Le développement d'EclairPlay, la nouvelle plateforme d'Eclair permettant le téléchargement de contenus et la mise en relation des exploitants de cinéma et ayants droit à travers le monde.

Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation des logiciels et de la base de données de la société Eclair Logistics (ex-SmartJog Ymagis Logistics) issus de l'apport par SmartJog sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée sur une durée de 10 ans. Cette durée fait l'objet d'une révision à chaque clôture. Cette immobilisation a fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle au cours de l'exercice 2016. (voir note 6.2)

Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des logiciels. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée (entre 1 et 5 ans).

Suite à l'affectation de l'écart d'acquisition initial lié à dcinex, les immobilisations incorporelles suivantes ont été reconnues :

- sur les contrats VPF, amortis sur la durée restante des contrats
- sur les contrats de maintenance, amortis sur la durée restante des contrats

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage : de 3 à 10 ans
- Matériel de projection numérique : 8 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans.

Compte tenu de la valeur attendue à la date de recoupement dans certains pays, la durée d'amortissement du matériel de projection numérique a été accélérée. Ceci garantira une valeur nette comptable proche de zéro au point de recoupement.

Contrats de location-financement

Conformément à IAS 17, « Contrats de location », les immobilisations prises en location financière, essentiellement constituées du matériel de projection numérique financé par YMAGIS (modèle Tiers Investisseur) sont comptabilisées à l'actif des états de la situation financière, assorties d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location-financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe YMAGIS les risques et avantages attachés à la propriété du bien. De telles immobilisations sont présentées à l'actif à leur prix d'achat net d'amortissement. La part « capital restant dû » des contrats de location financière est inscrite au passif.

Dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », les actifs générant des flux de trésorerie propres et les actifs inclus dans des unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que les actifs ou les UGT pourraient avoir subi une perte de valeur.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'examen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, est effectué à chaque date d'arrêté. S'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT concerné.

Dans ce cas, le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif

en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable de l'actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations des flux de trésorerie futurs, générés par l'actif ou l'UGT, établis selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les évaluations initiales en fonction des plans à moyen terme de chaque activité.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme qui reflètent les meilleures estimations de la valeur temps de l'argent, des risques spécifiques des actifs ou UGT ainsi que de la situation économique des zones géographiques dans lesquelles s'exerce l'activité attachée à ces actifs ou UGT.

Les pertes de valeur sur actifs corporels et incorporels sont comptabilisées sur la ligne « Autres charges » dans le compte de résultat.

Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition.

Actifs financiers

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument. Les actifs financiers, utilisés par le Groupe, comprennent :

- Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Les prêts et créances dont la part à plus d'un an est actualisée au taux de financement estimé de la contrepartie.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Les actifs évalués en juste valeur par le résultat

Les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables sont évalués à la juste valeur. Cette dernière correspond à la valeur de marché de ces placements à la date de clôture de l'exercice.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier, sous la rubrique «Autres produits et charges financières ».

Les prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, ainsi que les prêts et les créances d'exploitation.

Lors de leur comptabilisation initiale, les prêts sont mesurés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les prêts sont évalués à leur coût amorti. Par ailleurs, des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

Ces actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

Cette catégorie inclut les créances commerciales dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt. Ces actifs font l'objet d'une décote lors de l'enregistrement initial. Evalués à leur coût amorti, ils font ensuite l'objet d'une désactualisation sur les exercices futurs.

L'enregistrement de la décote initiale ainsi que les variations ultérieures sont comptabilisées en chiffre d'affaires.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale. À chaque arrêté, les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont évalués au coût amorti déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et de la qualité du débiteur.

Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le Groupe effectue avec certains partenaires financiers, des opérations de mobilisation de créances. Les actifs financiers correspondants sont cédés en tout ou partie si les contrats de mobilisation de créance respectent les conditions suivantes :

- transfert du droit contractuel à percevoir la trésorerie ;
- cession à un partenaire financier des risques et avantages liés à cette créance ;
- le partenaire financier supporte entièrement le risque de non règlement de cette créance pour des motifs financiers uniquement ; le Groupe restant garant de l'ensemble des risques techniques et industriels ;
- le recouvrement de la créance est à la charge du partenaire financier. Toutefois, ce dernier peut contractuellement demander au Groupe d'effectuer pour son compte cette démarche vis-à-vis des créanciers.

Les contrats ne respectant pas ces critères ne donnent pas lieu à la cession des créances.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant des états de la situation financière, dans les emprunts et dettes financières à court terme. Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois à partir de la date d'acquisition sans possibilité de sortie anticipée sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie.

Provisions

En conformité avec IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en « Provisions (part non courante) ».

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêt.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe constate des provisions relatives à des litiges pour lesquels une sortie de ressource est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, de telles provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire pour la valeur actuelle des dépenses attendues jugées

nécessaires pour régler les obligations correspondantes. Pour déterminer la valeur actuelle de ces engagements, le Groupe utilise des taux d'actualisation reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ».

Avantages au personnel

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié. Conformément à l'IAS 19R, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuaire indépendant. La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont reconnus en capitaux propres.

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'administration d'Ymagis en date du 10 novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants mandataires sociaux du groupe Ymagis. Conformément à la norme IFRS2 qui impose de constater les charges liées à des transactions attribuant des instruments de capitaux propres aux membres du personnel, le groupe Ymagis comptabilise ces charges sur la durée du plan : 3 ans pour les entités françaises, 5 ans pour les entités étrangères.

Emprunts et passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires, de la part capital des contrats de location financière, et d'instruments de dette. Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement sont constatés au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des produits dérivés. Les dérivés utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instrument de

couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de mise en place de l'instrument de couverture,
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global en capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Activité VPF (Virtual Print Fee) ou contribution à la transition numérique

Le revenu du VPF est reconnu dès lors que les films longs métrages ou tout autre contenu sont projetés sur les écrans qui utilisent les installations sous contrat avec YMAGIS quel que soit le mode de financement retenu (Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur). Un VPF est dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat, et en ce qui concerne les films, quel que soit le nombre de projections. Le montant du VPF perçu dépend donc du nombre de nouveaux films et de contenus projetés sur un écran sous contrat avec YMAGIS.

Les contrats de VPF de la majorité des distributeurs sont plafonnés dès lors que les coûts économiques du modèle ont été couverts (le « Cost Recoupment »). Le Cost Recoupment est atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des contributions exploitants dans le modèle Tiers Investisseur, égale la somme des dépenses, inclusion faite du prix d'achat des équipements, des coûts de financement, des frais généraux et d'une marge contractuellement convenue. La date à laquelle le Cost Recoupment sera atteint peut varier sensiblement d'un distributeur à l'autre ainsi que d'un pays à l'autre.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « Free Riders ») sont facturés au tarif public. Lors de la contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs sont comptabilisés le cas échéant.

Par ailleurs, la perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles et, en France, légales:

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par complexe cinématographique ; en France, compte tenu de la loi 2010-1140, cette période est plafonnée à la couverture du coût de l'équipement telle que négociée entre les parties, et limitée au plus tard au 31 décembre 2021,
- Les contrats signés par le Groupe avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment pour chacun d'eux, à une réduction progressive des revenus collectés par le Groupe auprès de ces fournisseurs de contenus.

Enfin, les loyers facturés aux exploitants dans le cadre du schéma Tiers Investisseur sont reconnus en revenus mensuellement.

Activité Services

Les revenus de services, lorsqu'ils consistent en des revenus mensuels relatifs à la gestion des installations et à des contrats de maintenance sont reconnus sur la période pendant laquelle les services sont rendus. Les revenus des autres prestations non récurrentes y compris les installations d'équipements cinématographiques facturées sont reconnus dès lors que la prestation d'installation a été rendue et réceptionnée par l'exploitant.

Activité restauration de films

L'activité restauration de films rachetée auprès d'Eclair Group donne lieu à la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des coûts.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste inclut les charges et produits non récurrents et individuellement significatifs.

Résultat financier

Le résultat financier incorpore d'une part le coût de l'endettement net composé essentiellement des charges de location financière, le coût de financement des créances factor et les intérêts payés sur le financement du Groupe minoré des intérêts perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers incluent les charges de désactualisation des provisions long terme et notamment des provisions pour retraite et des provisions pour renouvellement des installations.

Impôt sur les résultats

Le Groupe comptabilise l'impôt exigible et l'impôt différé conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 12.

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées.

Le crédit d'impôt recherche ainsi que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sont reclassés en diminution des charges de personnel conformément aux dispositions de la norme IAS 20.

Impôts exigibles

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû aux autorités fiscales par chacune des sociétés consolidées dans les pays où elle exerce.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 14 janvier 2010 relatif à la comptabilisation de la CVAE en application des normes IFRS, la société a choisi de présenter sa CVAE en impôt sur le résultat.

Impôts différés

En application de la norme IAS 12 le Groupe constate des impôts différés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs inscrits dans l'état de situation financière et sur les pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable.

Les principaux paramètres et éléments d'appréciation sont les suivants :

- **Taux d'impôt :**

Les taux d'impôt retenus sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la clôture des comptes et applicables à l'entité fiscale concernée. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur au moment du reversement de la différence temporelle. Au 31 décembre 2016, le taux d'impôts utilisé est de 28%.

- **Principe d'inscription dans l'état de situation financière des soldes d'impôts différés et reports déficitaires :**

Il est fait masse, par entité fiscale, des impôts différés actifs et passifs en y incluant les actifs d'impôt différés afférant à des éventuels reports déficitaires.

Si le solde net est un actif il est inscrit dans l'état de situation financière à concurrence du montant que l'entité fiscale concernée pourra récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu compte tenu des perspectives économiques envisagées au niveau de chaque société et de la stratégie fiscale développée dans un avenir proche au niveau du Groupe. Si cette méthodologie conduit implicitement à ne pas activer la totalité des reports déficitaires alors que dans le même temps le solde des impôts différés nets hors reports déficitaires est un passif, ce passif pourra être compensé par un complément d'activation des reports déficitaires. La justification de cet ajustement est que certains impôts différés peuvent être adaptés et avoir une échéance finie à mettre en rapport avec la durée des reports.

Si le solde net est un passif il est inscrit dans l'état de situation financière pour la totalité de son montant.

- **Présentation :**

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité fiscale, à l'actif et au passif de l'état de situation financière consolidé. La contrepartie est inscrite en compte de résultat.

Les impôts différés générés par des retraitements inscrits directement en capitaux propres (écart actuariel sur les engagements de retraite) sont également inscrits directement en capitaux propres.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Résultat net par action

Le résultat par action (résultat de base par action) est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice auquel on ajoute tous les instruments dilutifs potentiels que sont les options et les obligations convertibles en action ordinaires émises par la société. Les options et les bons de souscription d'actions ont un effet dilutif lorsque leur conséquence serait l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Pour les besoins de ce calcul, le résultat net est retraité afin d'exclure les charges d'intérêts, nettes d'impôt, liées à ces instruments dilutifs et le numérateur est retraité de l'équivalence en actions du nombre de ces instruments.

Note 4. Information relative au périmètre de consolidation

YMAGIS, maison mère du Groupe est une société anonyme (SA) enregistrée et domiciliée en France. Son siège social, transféré en 2017, est situé au 85 – 87 avenue Jean Jaurès – 92120 MONTROUGE. Le périmètre de consolidation du Groupe YMAGIS au 31 décembre 2016 est le suivant :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% intérêt 2016	% intérêt 2015
Filiales consolidées par intégration globale				
1 Ymagis SA (société-mère)	France	(1), (3)		
2 3 Delux SAS	France	(2)	51,0%	51,0%
3 Eclair Logistics (ex SmartJog Ymagis Logistics SAS)	France	(3)	100,0%	100,0%
4 Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(2)	100,0%	100,0%
5 Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
6 Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
7 Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
8 Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
9 Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1), (3)	100,0%	100,0%
10 Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(2)	100,0%	100,0%
11 Ciné-Logistics	Allemagne	(3)	100,0%	-
12 Christa Kistner	Allemagne	(3)	100,0%	-
13 Ymagis Spain SLU	Espagne	(1), (3)	100,0%	100,0%
14 Tecnison	Espagne	(3)	100,0%	
15 Direct Cinema North America, Inc.	Etats-Unis	(3)	80,0%	100,0%
16 R2D1 SAS	France	(2)	90,0%	90,0%
17 R2D1 Swiss	Suisse	(2)	72,0%	72,0%
18 R2D1 Maroc	Maroc	(2)	90,0%	90,0%
19 Eclair Cinéma	France	(3)	100,0%	100,0%
20 Eclair Média (ex Vidéo Audio Média Prestations)	France	(3)	100,0%	100,0%
21 ST 501	France	(3)	100,0%	-
22 Eclair Média Maroc	Maroc	(3)	50,0%	50,0%
23 Eclair Préservation	France	(3)	100,0%	100,0%
24 Eclair Inside	France	(3)	80,0%	-
25 Audiotitres	Maroc	(3)	100,0%	100,0%
26 Studio 8	Maroc	(3)	50,0%	
27 Studio 7	Allemagne	(3)	100,0%	100,0%
28 Tévisa	France	(3)	100,0%	100,0%
29 dcinex SA	Belgique	(1), (2), (3)	100,0%	100,0%
30 dcinex France SA	France	(3)	100,0%	100,0%
31 CinemaNext Deutschland GmbH	Allemagne	(2)	100,0%	100,0%
32 Cinemanext Austria	Autriche	(2)	77,0%	77,0%
33 CinemaNext Hungary	Hongrie	(2)	39,3%	39,3%
34 CinemaNext Romania	Roumanie	(2)	46,2%	46,2%
35 dcinex Ceska Republika S.R.O	République Tchèque	(2)	51,0%	51,0%
36 dcinex Benelux B.V.	Pays-Bas	(2)	90,2%	90,2%
37 CinemaNext Italy	Italie	(2)	46,2%	46,2%
38 dcinex d.o.o.	Croatie	(2)	39,3%	39,3%
39 CinemaNext Russia	Russie	(2)	77,0%	77,0%
40 Cinemanext Consulting UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	51,0%	51,0%
41 dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	(2)	100,0%	100,0%
42 Ymagis UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	100,0%	100,0%
43 Projecson	Espagne	(2)	51,0%	51,0%
44 DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	100,0%	49,8%
45 Kraftwerk Belarus COOO	Bielorusse	(2)	60,0%	15,4%
46 XDC Switzerland AG	Suisse	(1)	100,0%	100,0%
Entreprises associées mises en équivalence				
47 dcinex Polska Sp. z o.o	Pologne	(2)	50,0%	50,0%
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	-	49,8%
Kraftwerk Belarus COOO	Bielorusse	(2)	-	15,4%

(*) Ces entités ne sont pas auditées en respect du code des sociétés anglais (Act 2006, art S479A)

Détail des activités :

- (1) VPF : Assistance et financement de la transition numérique pour les exploitants des salles de cinéma
- (2) Exhibitor Services : Vente et installation, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, notamment son et projection numérique
- (3) Content Services : Post production, Distribution Salles, Distribution Numérique, Multilingues & Accessibilité, Restauration, Préservation

Note 5. Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Président du Conseil d'Administration d'YMAGIS SA, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en:

- « Virtual Print Fee (VPF) » : financement et gestion du VPF pour les cinémas sous contrat VPF avec YMAGIS,
- « Exhibitor services » : services aux exploitants de salles de cinéma, notamment ventes et installations, maintenance, entretien et infogérance de matériel et de consommables pour les salles de cinéma, particulièrement concernant le son et la projection numériques,
- « Content services » : services aux distributeurs et producteurs de contenus numériques, dont acheminement des contenus numériques par voie physique ou dématérialisée, services de post-production, restauration et préservation.

La répartition de certains agrégats par secteur d'activité est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Virtual Print Fee		Content services		Exhibitor services		Total	
	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15
Chiffre d'affaires	69 453	73 750	47 495	24 452	61 214	59 477	178 162	157 678
EBITDA	52 685	55 858	(4 943)	(4 608)	274	1 957	48 016	53 208
%	76%	76%	-10%	-19%	0%	3%	27%	34%
EBIT courant	20 978	17 560	(10 811)	(9 379)	(774)	(153)	9 393	8 028
Charges non courantes	-	-	(8 656)	-	-	-	(8 656)	-
EBIT	20 978	17 560	(19 467)	(9 379)	(774)	(153)	737	8 028
EBT	15 132	9 101	(20 262)	(10 104)	(1 033)	(414)	(6 163)	(1 417)
%	22%	12%	-43%	-41%	-2%	-1%	-3%	-1%

L'EBITDA présenté par le Groupe est calculé en ajoutant au résultat opérationnel courant les dotations nettes aux amortissements et provisions.

L'EBT (Earning Before Tax) correspond au résultat courant avant impôt.

En 2016, le Groupe a poursuivi sa forte dynamique de croissance enregistrant un chiffre d'affaires en hausse de +13% à 178,2 M€ porté par les acquisitions réalisées en 2015 et 2016.

Conformément au plan Perform2020 mis en œuvre par Ymagis, les activités de Services progressent fortement, de près de 30%, et atteignent un chiffre d'affaires de 108,7 M€, totalisant désormais 61% des ventes du Groupe. Cette progression vient compenser la baisse attendue du pôle VPF de 5,8% à 69,5 M€, suite aux premiers recoupements VPF en Europe.

Après deux exercices marqués par d'importantes opérations de croissance externe, avec notamment la reprise des activités de dcinex puis d'Eclair, le Groupe a concentré ses efforts en 2016 sur sa réorganisation et sur les effets d'optimisation et de consolidation.

L'EBITDA 2016 ressort en recul de 10% à 48,0 M€, soit 27% du chiffre d'affaires contre 34% au 31 décembre 2015 sous l'effet de l'intégration en année pleine des activités d'Eclair et notamment de la hausse des charges de personnel et des autres achats et charges externes consécutives. Les achats consommés, qui concernent essentiellement l'activité de CinemaNext (Exhibitor Services), sont globalement stables, en ligne avec le volume d'activité.

Le résultat opérationnel courant progresse, quant à lui, de 18% à 9,4 M€ contre 8,0 M€ en 2015 favorisé par le recul des dotations aux amortissements qui passent de 45,2 M€ en 2015 à 38,6 M€ en 2016 compte tenu des recoupements VPF opérés en Autriche (268 écrans au T3 2015) et en Pologne (89 écrans au T1 2016).

La mise en œuvre de différentes mesures d'économies et de synergies destinées à accroître les performances des deux pôles de services s'est également traduite par des dépréciations d'actifs, entraînant des charges exceptionnelles non récurrentes pour un montant de 8,7 M€. Le Groupe a en effet pris la décision de déprécier intégralement la technologie RBC, utilisée pour l'envoi via broadband des contenus vers les cinémas, et en cours de remplacement, pour un montant de 7,9 M€.

Les charges financières nettes continuent de reculer significativement, passant de -9,4 M€ en 2015 à -6,9 M€ en 2016, sous l'impact positif du désendettement lié à l'activité VPF.

Le résultat avant impôt s'élève à -6,2 M€ contre -1,4 M€ en 2015.

La charge d'impôt, essentiellement non cash, s'élève à 5,4 M€ et s'inscrit en nette hausse, impactée d'une part par la dépréciation des impôts différés actifs sur le périmètre France, pour 1,1M€, et d'autres part par la consommation des impôts différés dans les filiales bénéficiaires, notamment dcinex, pour 3,8 M€.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du Groupe 2016 ressort en perte de 11,7 M€ contre -0,6M€ en 2015.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

	31-déc.-16		31-déc.-15	
	Montant	%	Montant	%
France	54 397	31%	35 289	22%
Espagne	25 141	14%	21 093	13%
Allemagne	28 472	16%	25 111	16%
Bénélux	11 391	6%	16 794	11%
Royaume-Uni	14 601	8%	14 204	9%
Autres	42 004	24%	45 189	29%
Total	178 162	100%	157 679	100%

Il est à noter que l'analyse géographique du chiffre d'affaires se base sur les pays de destination des clients au 31 décembre 2016.

Note 6. Présentation des états financiers

6.1 Ecart d'acquisition

<i>En Milliers d'euros</i>	Ecart d'acquisition
Au 31 décembre 2015	4 346
Variations de périmètre de consolidation	5 253
Ecart sur taux de conversion	(17)
Sorties (*)	(83)
Pertes de valeur	0
Au 31 décembre 2016	9 499

(*) Cinemanext France (R2D1 France) : les conditions pour verser un complément de prix d'acquisition n'ont pas été réalisées.

Variation de périmètre de consolidation :

Suite à l'acquisition par Eclair Deutschland de 100% du capital de la société Cine-Logistics, il a été identifié un écart d'acquisition positif correspondant à la différence entre le prix d'acquisition et les actifs et passifs acquis. Le coût d'acquisition des titres tient compte d'un complément de prix évalué à € 1,2 millions.

(+) Prix d'acquisition des titres	800
(+) Complément de prix	1241
(-) Montant des capitaux propres à la date de regroupement	95
Ecart d'acquisition	1946

En juin, Ymagis SA a acquis la société ST'501 à hauteur de 100%. L'écart d'acquisition positif correspondant a été déterminé de la façon suivante :

(+) Prix d'acquisition des titres	1620
(-) Montant des capitaux propres à la date de regroupement	372
Ecart d'acquisition	1248

La société Cinema Next Austria, déjà détentrice de 20% des titres de la société Krafwerk Belarus (« Kraftwerk ») a acquis 40% supplémentaire en décembre 2016. Par conséquent Krafwerk est désormais consolidée selon la méthode de l'intégration globale et fait ressortir un écart d'acquisition positif :

(+) Prix d'acquisition des titres	207
(+) Titres MEE & réévaluation des titres	40
(-) CP part groupe à l'ouverture	119
Ecart d'acquisition	128

Le Groupe par l'intermédiaire de dcinex possédait 49,8 % de la société DSAT Cinema (« DSAT »). En novembre 2016, Eclair Logistics (ex-SYL) a acquis la totalité des titres restant de DSAT, détenus jusque là par Eutelsat. Par conséquent DSAT est désormais consolidée selon la méthode de l'intégration globale :

(+) Prix d'acquisition des titres	0
(+) Titres MEE & réévaluation des titres	199
(-) Annulation fonds de commerce	(31)
(-) Montant des capitaux propres à la date de regroupement	(1 701)
Ecart d'acquisition	1931

L'acquisition en totalité des titres des sociétés Christa Kistner et Tecnison n'a pas fait apparaître d'écart d'acquisition.

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 et d'IAS 36, le Groupe Ymagis dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de ces regroupements d'entreprises et pour procéder à l'allocation de l'écart d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Test de dépréciation :

Les écarts d'acquisitions sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT suivantes: l'activité Exhibitor Services de dcinex, les entités Projecson, Cinemanext France, ST 501 et la division Theatrical Delivery dont Cinelogistics et DSAT.

La valeur d'utilité des UGT peut être déterminée selon plusieurs méthodes parmi lesquelles la méthode des DCF (« discounted cash-flows ») qui utilise :

- Les projections à 5 ans des flux de trésorerie après impôts, établies à partir du business plan de ces UGT sur la période explicite 2017-2021 en excluant les opérations de croissance externe et les restructurations. Ces business plans sont basés pour l'année 2017 par le management et font parties intégrantes du plan perform 2020.
- Au-delà de ces 5 années, la valeur terminale des flux de trésorerie est obtenue en appliquant sur le flux normatif de fin de période explicite un taux de croissance long terme. Ce taux de croissance long terme est estimé pour chaque UGT et ressort à 2%.
- L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée en utilisant un coût moyen pondéré du capital (WACC) après impôt déterminé pour chaque UGT. Le taux utilisé au 31 décembre 2016 s'élève à 8.7%.

Au 31 décembre 2016, sur la base des évaluations internes réalisées en suivant la méthode des DCF, le management d'Ymagis a conclu que la valeur recouvrable des goodwills allouée à chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie excédait leur valeur comptable.

Les principales hypothèses opérationnelles sont reprises dans le tableau ci-dessous.

UGT	VB des Goodwills	Taux de croissance du CA 2017	Taux de croissance moyen du CA 2018-2021
Activité Exhibitor Services de Dcinex	2 974	11,1%	13,9%
Proyecson	807	4,8%	16,0%
Cinemanext France	465	19,6%	19,5%
ST 501	1 248	14,5%	2,0%
Theatrical Delivery	3 877	25,0%	2,5%
Kraftwerk (1)	128		
Total	9 499		

(1) Montant jugé non significatif.

La sensibilité aux tests de valeurs est présentée ci-après.

Table de sensibilité (millions d'euros)	Taux de croissance à l'infini	Sensibilité du taux d'actualisation	
		8,7%	9,2%
Activité Exhibitor Services de Dcinex	1,50%	58,6	55,6
	2,00%	62,3	58,8
Proyecson	1,50%	5,5	5,2
	2,00%	5,9	5,6
Cinemanext France	1,50%	6,3	5,9
	2,00%	6,7	6,3
ST 501	1,50%	8,4	7,9
	2,00%	8,9	8,4
Theatrical Delivery	1,50%	38,7	36,3
	2,00%	41,7	38,9

6.2 Immobilisations incorporelles

En Milliers d'euros	31-déc-16			31-déc-15		
	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total	Concessions, brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute						
Ouverture	15 428	10 649	26 077	13 296	377	13 673
Augmentations	499	106	604	264	112	376
Variation de périmètre de consolidation	362	192	554	1 869	10 161	12 030
Sorties	(187)	(377)	(565)	(1)	-	(1)
Clôture	16 101	10 570	26 671	15 428	10 649	26 077
Amortissements et pertes de valeur						
Ouverture	(6 465)	(3 896)	(10 362)	(3 362)	(263)	(3 625)
Dotations aux amortissements	(834)	(2 912)	(3 747)	(1 347)	(3 635)	(4 982)
Reclassement	(310)	317	7	(18)	-	(18)
Variation de périmètre de consolidation	(43)	(360)	(402)	(1 739)	-	(1 739)
Pertes de valeur	(7 959)	-	(7 959)	-	-	-
Sorties	5	377	382	-	-	-
Clôture	(15 607)	(6 474)	(22 081)	(6 465)	(3 897)	(10 362)
Valeur nette						
Ouverture	8 962	6 753	15 716	9 934	114	10 048
Clôture	494	4 096	4 590	8 962	6 753	15 715

Le poste « Concessions, brevets, licences » correspond pour € 10 718 milliers aux logiciels ainsi qu'aux droits d'utilisation des logiciels et de la base de données identifiés qui ont été apportés par le Groupe TDF à la société SmartJog Ymagis Logistics, désormais Eclair Logistics, dans le cadre des opérations d'apport partiel d'actifs réalisée fin novembre 2013.

Durant l'été 2016, un examen approfondi a été engagé afin de déterminer si la technologie RBC était en mesure d'accompagner les importantes révolutions qui interviennent sur le marché.

De nouvelles solutions « broadband » apparaissent sur le marché, consistant à fournir aux exploitants de cinéma un « client logiciel » simplement téléchargeable. Il est apparu que la technologie RBC ne permettait pas de développer une telle solution « server less », nécessaire pour des cinémas de petite taille pour lesquels il ne serait pas rentable de fournir un équipement de réception.

La conclusion de cet examen est que le Groupe a intérêt à développer une nouvelle solution pour les transferts par voie terrestre (broadband) en remplacement de la solution RBC. Le Groupe a donc décidé de déprécier entièrement la technologie RBC pour € 7,9 millions, utilisée pour l'envoi via broadband des contenus vers les cinémas, du fait de son remplacement.

6.3 Immobilisations corporelles

En Milliers d'euros	31-déc-16			31-déc-15		
	Terrains et constructions	Installations techniques et autres immobilisations corporelles	Total	Terrains et constructions	Installations techniques et autres immobilisations corporelles	Total
Ouverture	2 278	257 750	260 028	236	236 313	236 549
Augmentations	-	5 822	5 822	7	5 713	5 720
Entrées de périmètre	-	9 366	9 366	2 035	19 216	21 251
Diminutions	-	(26 022)	(26 022)	-	(3 228)	(3 228)
Reclassements et autres variations	1 153	(1 750)	(597)	-	(263)	(263)
Clôture	3 431	245 167	248 598	2 278	257 751	260 028
Ouverture	(766)	(152 984)	(153 750)	(100)	(101 075)	(101 175)
Dotations	(121)	(33 280)	(33 402)	(67)	(39 586)	(39 653)
Entrées de périmètre	-	(7 485)	(7 485)	(599)	(15 093)	(15 692)
Reprises	-	23 989	23 989	-	2 183	2 183
Reclassements et autres variations	(328)	332	3	-	586	586
Clôture	(1 215)	(169 430)	(170 645)	(766)	(152 985)	(153 750)
Valeur Nette Comptable à la clôture	2 215	75 737	77 953	1 512	104 766	106 278

Immobilisations corporelles

Les installations techniques et autres immobilisations corporelles sont principalement composées des éléments ci-dessous :

- Le matériel de projection exploitant, le matériel audio vidéo, les agencements et les kits 3D.
- Les équipements, ainsi que matériel de projection numérique financés par un crédit-bail, notamment dans le cadre du schéma Tiers Investisseur.

Du fait de l'accélération de la perception des VPF et de l'impact induit sur le recoupement des coûts, un amortissement complémentaire a été constaté sur l'exercice pour un montant global pour € 3,3 millions environ.

6.4 Titres mis en équivalence

En Milliers d'euros	
Au 31 décembre 2015	444
Entrée de périmètre	
Résultat de l'exercice(*)	11
Distributions	(24)
Changement de méthode (**)	(35)
Autres variations	(12)
Au 31 décembre 2016	384

(*) -13 K€ pour Krafwerk Belarus jusqu'au 30/11/2016 et 23 K€ pour dcinex Polska

(**) DSAT et Krafwerk Belarus sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de l'exercice 2016

Détail des participations dans les sociétés mises en équivalence :

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Valeur de mise en équivalence
Dcinex Polska Sp. z o.o	PL	50,0%	384

Principales données financières des sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2016 :

Sociétés	Total Bilan	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
Dcinex Polska Sp. z o.o	910	799	2 473	47

6.5 Actifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>	Cessions de créances- Fonds de garanties	Dépôts et cautionnements	Créances commerciales	Autres actifs financiers	Total
31 décembre 2015	73	245	3 443	4	3 763
Augmentations	0,00	552	156	1 678	2 387
Remboursement/cessions	-9,51	(265)	-	(1 086)	(1 361)
Entrée de périmètre	-13,02	105	347	0	438
Reclassement	-28,48	1 024	-1 319	1 472	1 147 991
31 décembre 2016	22	1 661	2 626	2 068	6 376

Les créances commerciales concernent des créances dont le paiement est contractuellement prévu en juin 2019. Ce montant est appelé à augmenter année après année jusqu'à cette échéance. En contrepartie, la société détient une ligne de crédit dont les termes sont repris en note 6.13.

6.6 Instruments financiers

<i>En Milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	Entrée de périmètre	Impact OCI	Impact résultat	31 décembre 2016
Instruments financiers (à l'actif)	800	0	(508)	0	292
Instruments financiers (au passif)	(1 669)	0	1 651	0	(18)
Instruments financiers (net)	(869)	0	1 143	0	274

Couverture de taux :

Afin de se prémunir du risque de taux d'intérêts liés aux dettes financières et dettes de leasing finançant les investissements VPF, dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type

« Interest Rate SWAP » (IRS). La valeur de marché de ces instruments était négative de € 132 milliers au 31 décembre 2016.

Couverture de change :

VPF

Afin de se prémunir du risque de change lié aux dettes financières finançant les investissements VPF en devises étrangères (GBP), dcinex SA a contracté différents contrats de couverture de type « Forward Exchange Trade » (FET) et « Currency Swap » (CS). La valeur de marché de ces instruments est de 129 milliers au 31 décembre 2016.

Contrat SYL / Intelsat

Dans le cadre d'un contrat de location d'un transpondeur satellitaire et des frais techniques afférents, Ymagis a couvert les achats en dollars de sa filiale SmartJog Ymagis Logistics dédié à la livraison des contenus vers les salles de cinémas.

La juste valeur de ce contrat de couverture s'élève à € 276 milliers et € 784 milliers respectivement au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

6.7 Impôts différés

En Milliers d'euros	31-déc-15	OCI	Variation	31-déc-16
Report déficitaires	6 233		(3 511)	2 722
Locations financières	(798)		(682)	(1 480)
Actifs et passifs juste valeur	(2 330)		523	(1 807)
Instrument financiers sur couverture	292	(386)		(94)
Avantage au personnel (IDR)	670	82	33	785
Autres	249		(440)	(191)
Total	4 316	(304)	(4 077)	(65)
dont impôts différés actifs	5 890			762
dont impôts différés passifs	(1 574)			(827)

Les impôts différés par entité ainsi que le suivi des déficits se présentent comme suit :

En Milliers d'euros	Impôt différés actifs	Impôt différés passifs	Déficits disponibles	Déficits activés	Déficits non activés	Impôt différé sur déficits reportables
Ymagis SA (intégration fiscale)	(540)	826	39 501	0	39 501	0
3Delux SAS	(4)		421		421	0
CinemaNext Deutschland	281					0
Ymagis Deutschland GmbH	66					0
Ymagis Systemhaus GmbH	24		1 141		1 141	0
Ymagis Spain SLU	231	2				0
Proyecson	83					0
CinemaNext consulting UK	39		509			0
Direct Cinéma North America. Inc						0
CinemaNext UK Ltd	5					0
dcinex d.o.o	-9					0
dcinex SA	441		3 411	1 575	1 836	441
CinemaNext France	5	(1)	898		898	0
CinemaNext Maroc	0		3		3	0
CinemaNext Suisse			86			0
CinemaNext Russia	141					0
Total	763	827	45 970	1 575	43 801	441

Le montant net des impôts différés s'élève à - € 65 milliers au 31 décembre 2016 contre € 4 316 milliers au 31 décembre 2015. Il se décompose en impôts différés actifs pour un montant de € 827 milliers et en impôts différés passifs pour un montant de € 762 milliers.

6.8 Stocks

En Milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Matières premières et consommables	357	167
En cours production de services		
Produits finis		
Marchandises	7 495	8 563
Total Stocks	7 852	8 729

Le stock est constitué pour l'essentiel de marchandises destinés à la vente aux exploitants de cinémas (projecteurs, serveurs, équipements son, consommables,...) et de pièces de rechange.

6.9 Clients et autres actifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Clients	60 131	57 515
Créances sociales	178	372
Créances fiscales	12 613	10 781
Débiteurs divers	4 015	3 499
Avances et charges constatés d'avances	1 310	1 675
Autres actifs courants	18 115	16 326

Le Groupe dispose au 31 décembre 2016 d'une ligne d'affacturage (France et Export). Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 2 030 milliers au 31 décembre 2016 et € 3 691 milliers au 31 décembre 2015. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.

Les créances fiscales correspondent à de la TVA pour respectivement € 9 531 milliers et € 9 018 milliers au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

L'antériorité des créances clients se décompose comme suit :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Créances non échues	22 106	27 249
Créances échues < à 90 jours	14 765	14 744
Créances échues entre 90 et 180 jours	1 884	2 720
Créances échues > 6 mois	11 688	6 398
Clients hors douteux et hors factures à établir	50 442	51 111
Factures à établir	11 392	7 589
Clients douteux	4 511	3 981
Provision pour créances douteuses	(6 214)	(5 166)
Total Clients	60 131	57 514

Les créances échues supérieures à 6 mois sont à analyser au regard des avoirs à établir, comptabilisés en autres passifs courants, pour un montant de € 2 907 milliers.

6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20 617	23 228
Découverts bancaires	1	(101)
Trésorerie et équivalent de trésorerie dans le TFT	20 618	23 127

La trésorerie inclut pour € 493 milliers et € 609 milliers respectivement au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 des sommes relatives aux encaissements de VPF nets des loyers versés aux crédit bailleurs dans le cadre d'un contrat de location-financement. Ces montants font l'objet d'un nantissement en garantie auprès des organismes de financement concernés (la « Cash Reserve »).

De plus, tant que la Cash Reserve ne s'élève pas à € 4 130 milliers, la société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant.

Au 31 décembre 2016, les liquidités provenant de dcinex affectées prioritairement aux remboursements des crédits bancaires et des leasings liés à l'activité « VPF » s'élèvent à € 4,2 millions contre € 5,6 millions au 31 décembre 2015. La diminution s'explique par le fait que la République Tchèque a recoupé.

Le Master Lease Agreement régissant le leasing dcinex a été amendé afin d'aligner le remboursement avec la date de recouplement du pays (au lieu d'un remboursement un an avant recouplement).

6.11 Composition du capital et résultat par action

a. Evolution du capital social

	31-déc-16	31-déc-15
Nombre d'actions	7 905 506	7 892 094
Valeur nominale	0,25	0,25
Capital social en euros	1 976 377	1 973 024

Le capital de la société est constitué de 7 905 506 actions au 31 décembre 2016. Parmi ces actions, 1 837 642 actions, détenues depuis plus de deux ans par les actionnaires historiques d'Ymagis, confèrent un droit de vote double.

Par ailleurs, au 31 décembre 2016, 19 900 actions sont des actions d'autocontrôle détenues par la société.

Au cours de la période le capital de la société a évolué de la façon suivante :

	En Circulation	Après instruments financiers
Nombre d'actions en date du 1er janvier 2016	7 861 443	7 907 455 (*)
Conversion de BSPCE	13 412	13 412
Variation des actions d'autocontrôle détenues via le contrat de liquidité	10 751	10 751
Nombre d'action au 31 décembre 2016	7 885 606	7 931 618
Nombre d'action moyen au 31 décembre 2016	7 885 606	7 931 618

(*) Diminué des actions auto-détenues

b. Résultat par action

<i>En Euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Résultat non dilué par action	(1,49)	(0,08)
Résultat utilisé pour le calcul du résultat non dilué par action	(11 720 330)	(621 837)
Nombre moyen pondéré d'actions	7 885 606	7 834 612
Résultat dilué par action	(1,48)	(0,08)
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action	(11 720 330)	(621 837)
Charge d'intérêt nette d'impôt sur les obligations convertibles	-	(7 990)
Résultat utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	(11 720 330)	(629 827)
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	7 931 618	8 192 889

c. Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribuées par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Sur la période écoulée, 3 353 BSPCE ont été exercés conduisant à l'émission de 13 412 actions nouvelles.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice, 37 535 BSPCE restent actifs au 31 décembre 2016, représentant un montant maximum de 150 140 actions à émettre.

Sur l'exercice, un produit de € 9 milliers a été comptabilisé et correspond à l'impact net des BSPCE devenus inactifs.

6.12 Provisions

En Milliers d'euros	Provision pour garanties données	Autres provisions	Total
31 décembre 2015	1 095	1 432	2 528
Dotations	322	286	608
Utilisations	(30)	-	(30)
Reprises	(15)	(55)	(70)
Reclassement	(56)	108	52
Effet de l'actualisation/modification du taux	(70)	37	(34)
Sortie de périmètre	0	0	0
Entrée de périmètre	0	142	142
Impact sur le résultat de la période	150	517	667
31 décembre 2016	1 246	1 949	3 195

Les filiales YMAGIS Engineering Services SAS, Ymagis Spain SLU et Ymagis Deutschland GmbH comptabilisent une provision dans le cadre d'une extension de garantie (de 5 à 10 ans) accordée sur certains équipements.

Les autres provisions concernent essentiellement les couts liés à la reprise des contrats de restauration de films auprès d'Eclair Group pour € 957 milliers.

6.13 Emprunts et passifs financiers

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Trésorerie	20 617	23 228
Emprunts obligataires	39 720	39 614
Intérêts sur autres dettes financières	1 141	2 310
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	10 516	18 740
Lignes de crédit (1)	822	822
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPF) (3)	12 226	25 101
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement) (3)	1 711	3 000
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres) (3)	687	85
Autres emprunts et dettes assimilées (1)	0	136
Emprunts et dettes financières diverses (1)	350	350
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	67 171	90 159
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	6 494	11 162
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPF) (3)	17 231	17 369
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement) (3)	1 644	1 713
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres) (3)	524	77
Mobilisation de créances (2)	2 030	1 250
Emprunts et dettes financières diverses (1)	1 480	1 022
Comptes courants hors groupe (4)	904	115
Concours bancaires courant	332	101
Concours bancaires (intérêts courus non échus)	0	7
Emprunts et passifs financiers (part courante)	30 638	32 815
Dette brute	97 810	122 974
Endettement net	77 192	99 746

- Emprunt obligataire - Euro PP

Les échéances de remboursement sont respectivement de € 19 500 milliers en février 2019 et de € 20 500 milliers en février 2020

- Emprunts auprès des établissements de crédit

- Remboursement partiel des prêts OSEO pour € 830 milliers
- Remboursement par dcinex de € 15 576 milliers de dettes sénior
- Obention de prêt pour financer la croissance externe pour € 2 300 milliers
- Financement du studio de doublage de Berlin pour € 725 milliers

- Dettes liées aux contrats de location-financement

Les remboursements s'élèvent pour 2016 à € 13 322 milliers, pour € 13 013 milliers en 2015 pour le modèle tiers investisseurs. Le réaménagement et la modernisation des installations Eclair à Vanves a été financé par leasing à hauteur de € 2 284 milliers.

(1) Les termes et conditions des emprunts en cours hors crédit-baux sont les suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	taux d'intérêt	Année d'échéance	Valeur d'origine	Valeur comptable 31 décembre 2016	Montant disponible
Emprunts auprès des établissements de crédit	Variation TME (base 08/12) + 4,67% l'an	2018	150	64	(*) , (a)
	Variation TME (base 08/12) + 5,37% l'an	2019	1 250	785	(*)
	Variation TME (base 08/12) + 4,33% l'an	2020	1 500	1 058	(*)
	Variation TME (base 05/14) + 3,30% l'an	2021	4 000	3 615	(*)
	Variation TME (base 05/14) + 1,35% l'an	2021	1 000	904	(*)
	Taux fixe 0,85%	2022	1 200	1 141	(*)
	Variation TME (base 07/15) + 2,73% l'an	2022	2 000	1 902	
	HSBC (acquisition ST501) - tx fixe 1,5%	2019	1 620	1 350	
	Taux fixe 2,5%	2021	1 580	1 419	
	Taux fixe 1,69 %	2019	500	190	
	TICR + 1,2% l'an	2019	2 226	1 135	(**)
	TICR + 1,15% l'an	2018	1 059	394	(**)
	Euribor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	58 573	2 799	(b)
	Libor 6 mois + (Marge + Mark up 1,71%) + Prime ONDD (1,94%)	2017	7 109	-	(b)
	TAEG (2,68%)	2017	230	58	
	Taux fixe : 2,25%	2018	400	157	
	Taux fixe : 1,75%	2017	300	38	
Total			84 767	17 009	
Emprunts et dettes financières diverses	4% l'an (intérêts capitalisés)	2019	350	350	
Total			350	350	
Lignes de crédit	16,5% l'an (intérêts capitalisés)	2019	4300	822	2 415 (b)
	Straight loan et crédit de caisse à taux flottant + 1,75		5 000	500	-
	Straight loan et crédit de caisse à taux flottant + 1,75			122	
	Autres			282	
Total			9 300	1 726	2 415
Total Emprunts			94 417	19 085	2 415

(*) TME : Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat

(**) TICR : Taux d'intérêts commercial de référence

(a) Cet emprunt a fait l'objet d'une opération de garantie de taux qui protège la société si l'Euribor 1 mois passe au-dessus de 2%, moyennant une prime de € 10 milliers. Dans la mesure où la valeur du CAP est non significative au 31 décembre 2016, aucun retraitement n'a été effectué.

(a) Emprunt bénéficiant d'une garantie d'YMAGIS SA en tant que maison mère.

(b) Les lignes de crédit sont plafonnées au montant des créances commerciales, non actualisées, figurant dans les actifs financiers non courants.

(2) Mise en place de contrats de Dailly et d'affacturage d'un plafond de € 5 580 milliers sous réserve de l'existence des créances. Au 31 décembre 2016 et 2015 les utilisations de ces lignes s'élèvent à respectivement € 2 030 milliers et € 1 250 milliers.

(3) Valeur actuelle nette de la dette de location-financement Tiers investisseur :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016				
Paielements au titre de la location	20 861	15 470	-	36 330
Charges financières	-1 462	-846	-	-2 307
Valeur actuelle nette de la dette de location-financement	19 399	14 624	-	34 023
31 décembre 2015				
Paielements au titre de la location	20 449	29 348	-	49 796
Charges financières	(1 355)	(1 207)	-	(2 562)
Valeur actuelle nette de la dette de location-financement	19 094	28 141	-	47 234

(4) Ce poste correspond aux comptes courants créditeurs vis-à-vis des actionnaires minoritaires.

Echéancier des dettes financières :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16			Total
	Montants dus			
	A moins d'un an	Entre 1 à 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires - Euro PP	0	39 720	0	39 720
Intérêts sur autres dettes financières	1 480	1 141	0	2 621
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 494	10 156	360	17 010
Lignes de crédit	0	822	0	822
Dettes liées aux contrats de location-financement (VPF)	17 231	12 226	0	29 457
Dettes liées aux contrats de location-financement (Acheminement)	1 644	1 711	0	3 355
Dettes liées aux contrats de location-financement (Autres)	524	687	0	1 211
Emprunts et dettes financières diverses		350	0	350
Mobilisation de créances	2 030	0	0	2 030
Comptes courants hors groupe	904	0	0	904
Concours bancaires courant	332	0	0	332
Concours bancaires (intérêts courus non échus)	0	0	0	0
Total emprunts	30 638	66 811	360	97 810

6.14 Avantages au personnel

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses	31-déc-16	31-déc-15
Taux d'actualisation	1,50%	2,10%
Sources du taux d'actualisation	Courbe de taux Actuaire-Conseil	
Duration des engagements	13	13
Taux d'augmentation des salaires	4,5% pour les cadres et 7,5% pour les non cadres	
Taux de sortie	Courbe décroissante par âge et par catégorie (cadre et non cadre)	
Taux de charges sociales	44%	44%
Table de mortalité	INSEE 2006-2008	
Modalités de départ en fin de carrière	Départ volontaire	
Age de fin de carrière	62 ans	

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprise de haute qualité dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour impact :

Sensibilité au taux d'actualisation	31-déc-16	31-déc-15
Taux d'actualisation -0,25% - Impact sur l'engagement	78	68
Taux d'actualisation -0,25% - Impact sur la charge N+1	7	60
Taux d'actualisation +0,25% - Impact sur l'engagement	(78)	(66)
Taux d'actualisation +0,25% - Impact sur la charge N+1	(7)	52

Les hypothèses démographiques ont été fixées par la Direction.

Les variations des engagements provisionnés dans les états de la situation financière au titre des régimes à prestations définies peuvent s'analyser de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Engagement de début de période	2 001	295
Coût normal	174	140
Intérêt sur la dette	45	23
Entrée de périmètre		
Modification de régime		
Réduction / Liquidation de régime		
Variation de périmètre	-	1 750
Transferts		
Pertes (Gains) actuariels	185	(207)
Prestations versées	(17)	
Autres (écarts de change)		
Engagement de fin de période	2 388	2 001

Le plan d'attribution gratuite d'actions de préférence (AGAP) du 10 novembre 2015 représente un coût estimé de € 1 420 milliers, soit € 177 milliers pour la France étalée sur 3 ans et 1 243 milliers pour les autres pays étalés sur 5 ans. En 2016, la charge comptabilisée est de € 328 milliers.

6.15 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants, relatifs à des produits constatés d'avance, incluent pour € 1 375 milliers et € 1 746 milliers respectivement au 31 décembre 2016 et 2015, les revenus différés pour la partie des cessions bail en excès du prix de revient. Ces revenus différés sont lissés sur la durée d'amortissement du matériel, soit 8 ans.

6.16 Fournisseurs et autres passifs courants

<i>En Milliers d'euros</i>	31-dec-16	31-dec-15
Fournisseurs	29 121	23 336
Dettes d'impôt sur les sociétés	167	307
Dettes fiscales & sociales (1)	20 301	19 056
Produits constatés d'avance (2)	6 790	9 877
Autres dettes (3)	6 016	10 153
Autres passifs courants	33 107	39 084

- (1) Les dettes fiscales sont essentiellement composées de dettes relatives à la TVA collectée.
- (2) Les produits constatés d'avance sont principalement liés à la participation exploitant facturée dans le cadre du modèle Tiers Investisseur.
- (3) Les autres dettes concernent essentiellement des avoirs à établir auprès des clients pour € 2 907 milliers et € 3 298 milliers au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

6.17 Achats consommés

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-dec-15
Achats de marchandises	(46 420)	(36 230)
Frais de transport	(1 476)	(1 550)
Variation de stock (marchandises)	(1 166)	971
Total	(49 062)	(36 810)

6.18 Autres achats et charges externes

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-dec-15
Contribution au financement- Tiers Collecteurs	(12 342)	(12 189)
Achats de sous traitance & autres services extérieurs	(21 000)	(20 376)
Achats de fournitures non stockées	(1 741)	(1 477)
Location et charges locatives	(3 883)	(3 597)
Total	(38 966)	(37 638)

La variation de € 1 328 milliers entre les 2 exercices s'explique essentiellement par l'effet année pleine d'Eclair Cinéma et Eclair Média.

6.19 Charges de personnel et effectif

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-dec-15
Charges de personnel	(29 495)	(21 288)
Charges sociales	(10 361)	(7 084)
Participations des salariés	(1)	(73)
Total	(39 857)	(28 445)
Effectifs fin de période (*)	772	631
Moyenne	51,6	45,1

(*) Ils incluent les contrats freelance et la Pologne (mise en équivalence)

6.20 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31-dec-16	31-dec-15
Amortissements des immobilisations	(37 240)	(44 637)
Stocks	57	(737)
Créances clients	(942)	(165)
Risques & charges	(497)	307
Total	(38 623)	(45 232)

Les dotations nettes aux amortissements et provisions diminuent de € 6 609 milliers, passant de € 45 232 milliers au 31 décembre 2015 à € 38 623 milliers au 31 décembre 2016, compte tenu des recoupements VPF en Autriche (268 écrans en T3) et en Pologne (89 écrans au T1 2016).

6.21 Autres produits et autres charges

La mise en œuvre de différentes mesures d'économies et de synergies destinées à accroître les performances des deux pôles de services s'est également traduite par des dépréciations d'actifs, entraînant des charges exceptionnelles non récurrentes pour un montant de € 8,7 millions. Le Groupe a en effet pris la décision de déprécier intégralement la technologie RBC, utilisée pour l'envoi via broadband des contenus vers les cinémas, et désormais remplacée, pour un montant de € 7,9 millions. Pour le reste, les autres produits et charges sont principalement constitués d'une

part des frais de déménagement des locaux d'Eclair à Epinay vers le site de Vanves pour € 0,5 millions et d'autre part des coûts de dépréciation de créances clients de la filiale Smartjog Ymagis Logistics pour € 0,3 millions.

6.22 Résultat financier

En Milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Cout de l'endettement financier brut	(7 983)	(8 491)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	892	0
Coût de l'endettement financier net	(7 091)	(8 491)
Autres charges financières	(2 328)	(3 929)
Autres produits financiers	2 521	2 975
Total produits et charges financières	(6 899)	(9 445)

Les autres charges financières et autres produits financiers concernent essentiellement les pertes et gains de change.

6.23 Impôt sur les résultats

Convention d'intégration fiscale

En France, la société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Italie, Eclair Logistics, Eclair Media, Eclair Preservation, Eclair Cinéma, Tevisa, et LNF. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal. Une dépréciation des impôts différés relatifs aux reports déficitaires activés a été constatée pour € 1 094 milliers sur le périmètre d'intégration fiscale France et une consommation de 3.8M€ a été constatée au niveau de Dcinex.

Détail de l'impôt sur les résultats

En Milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Impôts courants	(1 366)	(936)
Impôts différés	(4 044)	(9)
Total Impôts sur les résultats	(5 411)	(945)

Il convient de noter que la charge de CVAE, d'un montant de € 148 milliers en 2016 et € 449 milliers en 2015, est reclassée de la ligne « Impôts et taxes » vers la rubrique impôt courant.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi, d'un montant de € 385 milliers au 31 décembre 2016 et de € 274 milliers au 31 décembre 2015 vient également en diminution des charges de personnel.

Rapprochement entre impôt théorique et impôt réel

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
<i>Résultat net avant impôt</i>	(6 152)	(1 417)
Taux d'impôt en vigueur	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	2 118	488
Effets des :		
Déficits 2016 non activés périmètre intégration fiscale Ymagis SA.	(7 288)	
Charges non déductibles		425
Impôts différés sur déficits	(267)	(1 850)
Charges IFRS 2	(107)	
Autres	79	88
Différentiel de taux d'impôts		45
Crédit d'impôt	198	115
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises	(144)	(256)
Total Impôts sur les résultats	(5 411)	(945)

6.24 Part attribuables aux intérêts non contrôlant

Le bénéfice attribuable aux intérêts non contrôlants s'élève au 31 décembre 2016 à € 157 milliers contre une perte de € 1 732 milliers au 31 décembre 2015. Cette variation s'explique par le fait qu'Ymagis détient depuis fin 2015 la totalité des titres de la société Eclair Logistics (ex SmartJog Ymagis Logistics).

Note 7. Informations relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

Prêts et créances

YMAGIS considère que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, ainsi que des divers dépôts et cautionnements, est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Les créances commerciales, dont l'échéance est supérieure à 12 mois et ne portant pas intérêt, sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient que des valeurs mobilières de placement. Celles-ci sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à leur juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers au coût amorti est calculée par référence au taux de financement applicable à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2016, les taux appliqués sont de 1,90% (contre 2,65% au 31 décembre 2015) pour les dettes à long terme et de 4,8% (contre 3,2% au 31 décembre 2015) sur les contrats de location financière.

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2016				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
Actifs financiers non courants	✓			5 964	5 964			
Clients	✓			60 131	60 131			
Autres actifs courants	✓			18 115	18 115			
Actifs financiers courants	✓			411	411			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		20 617	20 617	20 617		
Actifs courants				99 275	99 275	20 617	0	0
Total Actifs				105 239	105 239	20 617	-	-
Emprunts obligataires - OBSA			✓		-			
Emprunts obligataires - Euro PP			✓	39 720	39 720			
Lignes de crédit (y compris intérêts courus)			✓	1 861	2 781			
Autres emprunt bancaires			✓	21 303	21 303			
Contrats de locations financières			✓	34 023	34 366			
Comptes courants actionnaires			✓	904	904			
Fournisseurs			✓	29 121	29 121			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	167	167			
Autres passifs courants			✓	26 317	26 317			
Total Passif				153 416	154 679	-	-	-

En Milliers d'euros	classification selon IAS 39			31/12/2015				
	Prêts et Créances	Actif à la juste valeur par résultat	Passif au coûts amortis	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Niveau 1 (*)	Niveau 2 (**)	Niveau 3 (***)
Actifs financiers non courants	✓			3 690	3 690			
Clients	✓			57 515	57 515			
Autres actifs courants	✓			16 326	16 326			
Actifs financiers courants	✓			73	73			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		✓		23 228	23 228	23 228		
Actifs courants				97 141	97 141	23 228	0	0
Total Actifs				100 831	100 831	23 228	-	-
Emprunts obligataires - OBSA			✓					
Emprunts obligataires - Euro PP			✓	39 614	39 614			
Lignes de crédit			✓	1 598	2 651			
Autres emprunt bancaires			✓	34 301	34 301			
Contrats de locations financières			✓	47 346	50 109			
Comptes courants actionnaires			✓	115	115			
Fournisseurs			✓	23 337	23 337			
Dette d'impôt sur les sociétés			✓	307	307			
Autres passifs courants			✓	39 084	39 084			
Total Passif				185 700	189 516	-	-	-

(*) Niveau 1 - Cours cotés et disponibilité

(**) Niveau 2 - Modèle interne avec paramètre observable

(***) Niveau 3 - Modèle interne avec paramètre non observable

La juste valeur des actifs et passifs financiers du sous-groupe Dcinex a été considérée comme égale à la valeur comptable.

Note 8. Informations complémentaires

8.1 Gestion des risques

Politique générale

La gestion des risques de liquidité, de change et de taux, ainsi que des risques de contrepartie associés est centralisée et assurée par la Direction Financière du Groupe. Les stratégies de financement et de couverture des risques de taux et de change sont élaborées par la Direction Financière du Groupe après accord préalable de la Direction Générale.

Risque de liquidité

L'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins des filiales françaises et étrangères détenues à 100% est géré par la Direction Financière du Groupe au moyen de conventions de trésorerie. Le Groupe est en mesure d'assurer son financement sur les 12 mois à venir.

Risque de taux d'intérêt

L'essentiel de la dette financière du Groupe provient de contrats de location financière souscrits à taux fixe pour une durée de 5 à 7 ans. L'endettement à taux variables provient des financements du compte client via des cessions Dailly, des contrats d'affacturage et des dettes long moyen terme à hauteur de € 16 412 milliers. Le total des dettes à taux variables représente 17% de la dette financière brute. Par conséquent, la sensibilité en année pleine d'une variation des taux d'intérêt est sans incidence matérielle sur la valeur de marché de l'endettement financier net.

A titre d'information, le ratio d'endettement net est le suivant :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-16	31-déc.-15
Emprunts et dettes financières	97 809	122 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(20 617)	(23 228)
Créances long terme	(2 628)	(3 443)
Dette nette (1)	74 564	96 305
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société (2)	28 337	38 776
Dette nette et Capitaux propres (1)+(2)=(3)	102 901	135 081
Gearing = (1)/(3)	72%	71%

Risque de change

L'intégralité des filiales du Groupe opèrent en zone EURO. Les achats et les ventes en devise ne sont pas matériels à ce jour dans la mesure où l'intégralité du VPF est facturée en Euro. Dans ce contexte, la société n'a pas d'exposition significative à la variation de sa monnaie fonctionnelle, l'Euro.

Risque de contrepartie

L'essentiel de la dette financière est contractée auprès de contreparties de 1^{er} rang.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente principalement le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à l'une de ses obligations contractuelles.

Le degré d'exposition au risque de contrepartie sur l'activité commerciale est faible compte tenu du profil de la clientèle du Groupe.

8.2 Engagements financiers et passifs éventuels

a. Engagement donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris dans le modèle Tiers Collecteur vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cèdent le droit de percevoir le VPF à YMAGIS en échange d'une contribution à leur financement, (engagement donné) et les loyers facturés aux exploitants dans le modèle Tiers Investisseurs dans le cadre de leur contribution aux financements portés par YMAGIS (engagement reçu).

- Paiements restant dus aux exploitants sous condition (modèle Tiers Collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	8 694	12 804	1	21 498
31 décembre 2015*	9 572	21 384	114	31 070

* Une reclassification a été effectuée sur 2015 pour corriger la répartition entre les engagements dûs entre 1 et 5 ans et les engagements à plus de 5 ans

Les paiements au titre des contributions comptabilisés en charges s'élèvent respectivement à € 11 961 milliers et € 12 189 milliers au 31 décembre 2016 et 2015.

- Contribution exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	1 739	6 461	0	8 200
31 décembre 2015	2 113	8 332	0	10 445

Par ailleurs, comme indiqué en note 6.13, les paiements des loyers (capital et intérêts) restant dus aux organismes de crédit-bail (pour l'activité VPF et acheminement) comptabilisés en dette financière pour la partie représentative du montant en capital restant dû représentent :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	20 861	15 470	0	36 330
31 décembre 2015	20 449	29 348	0	49 796

Les projections faites sur la base d'hypothèses de dates de recoupement par pays font apparaître une capacité de remboursement des engagements donnés aux exploitants des salles et aux crédits bailleurs.

b. Engagements reçus au titre de l'infogérance

Les exploitants sous contrat VPF avec YMAGIS se sont engagés vis-à-vis du Groupe dans des contrats d'infogérance des installations concernées pour les montants suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	7 927	27 696	4 032	39 655
31 décembre 2015	8 074	30 094	9 997	48 165

c. Engagements liés aux autres locations simples

Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est amené à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- Locations immobilières
- Véhicules de location
- Locations diverses (ponctuelles).

Les engagements donnés au titre des locations immobilières concernent essentiellement les loyers sur les bureaux de Liège, Barcelone, Berlin, Montrouge et Vanves. Ils se décomposent de la façon suivante :

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	1 958	3 588	560	6 106
31 décembre 2015	1 767	3 715	1 205	6 687

Les autres contrats ne comportent aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur le mode de renouvellement ou de résiliation de ces contrats.

d. Autres garanties accordées aux filiales du Groupe

La Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques et « junior lenders » de dcinex dans le cadre des waivers bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société. Ces garanties sont détaillées dans le Document E enregistré par l'AMF le 30 septembre 2014 sous le numéro E.14-059. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes senior et des lignes de leasing liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les titres des parts sociales et les comptes bancaires des sociétés YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Espagne et YMAGIS UGC Italie ont été donnés en nantissement du financement souscrit par YMAGIS dans le cadre de l'équipement en projecteurs numériques des cinémas UGC.

Les titres de la filiale YMAGIS Deutschland ont été donnés en nantissement du financement souscrit par le regroupement d'exploitants indépendants Cineplex (modèle Tiers Collecteur) dans le cadre de son équipement en projecteurs numériques.

Dans le cadre de la restructuration des activités « content delivery » en cours au sein du Groupe, Ymagis SA s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier

adéquat à sa participation Eclair Logistics (ex Smart Jog Ymagis Logistics). Lors du rachat des titres DSAT en novembre 2016, Ymagis SA s'est engagée à rembourser à Eutelsat le compte courant financier qui s'élève à € 2 475 milliers.

Ymagis SA apporte également son soutien financier à ses autres filiales déficitaires : Eclair Cinéma, Eclair Inside, 3 Delux et DSAT.

e. Autres engagements donnés

La Société s'est engagée à ne pas distribuer de dividende en l'absence de la constitution d'une réserve de trésorerie de € 4 130 milliers dans le cadre d'un contrat de location financière. Cependant, conséquence de l'introduction en bourse, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, YMAGIS a obtenu des banques concernées l'accord formel de pouvoir distribuer un dividende même si le montant de la Cash Reserve n'atteint pas ce dernier montant. Les montants collectés sur ce contrat à la clôture sont indiqués note 6.10 ci-dessus.

Dcinex SA s'est engagée à racheter les équipements vendus à KBC lease à hauteur de € 91 milliers en cas de défaut du cinéma deal For&Ever.

Des actifs donc la valeur nette est évaluée à € 16 671 milliers sont également gagés.

8.3 Transaction avec les parties liées

Rémunération de la Direction

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations, avantages acquis ou à acquérir sont les suivants :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	641	694
Avantages court terme (congrés payés)	88	63
Avantages postérieurs à l'emploi	13	13
Autres avantages long terme		
Paievements fondés sur des actions	38	39
Indemnités de fin de contrat de travail		
Total charge de la période	780	809

Principales relations entre la société YMAGIS SA et ses filiales

La société YMAGIS, maison mère du Groupe, centralise certains actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion des assurances et des risques, gestion financière...). De ce fait, elle facture à ses filiales des « frais de siège » intégrant les coûts relatifs de ces postes.

En France, la société YMAGIS SA s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2011, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés YMAGIS Engineering Services, YMAGIS UGC France, YMAGIS UGC Espagne, YMAGIS UGC Belgique, YMAGIS UGC Italie, Eclair Logistics, Eclair Media, Eclair Preservation, Eclair Cinéma, Tevisa, et LNF. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société YMAGIS, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

8.4 Publicité des honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Grant Thornton				Vachon et associés				Autres					
	Montants		%		Montants		%		Montants		%			
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015		
Audit														
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>														
- Emetteur	105	103	89%	87%	78	80	42%	49%						
- Filiales intégrées globalement					108	76			58	91	70%	58%		
<u>Services autres que la certification des comptes</u>														
- Emetteur	13	15	11%	13%	0	7	0%	4%	21	11	25%	7%		
- Filiales intégrées globalement														
Sous-total	118	118	100%	100%	186	163	100%	100%	79	102	96%	65%		
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>														
Juridiques, fiscal, social									4	54	4%	35%		
Autres														
Sous-total									4	54	4%	35%		
Total	118	118	100%	100%	186	163	100%	100%	82	156	100%	100%		

(*) La colonne « Autres » comprend essentiellement les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux paliers dcinex et autres entités récemment acquises.

8.5 Evénements postérieurs à la clôture

- **Nomination de Rémi Gérard au poste de Directeur Financier**

Le Groupe YMAGIS a annoncé le 3 janvier 2017 la nomination de Rémi Gérard au poste de Directeur Financier en remplacement de Pierre Flamant. Diplômé de l'ESSEC, Rémi Gérard a débuté sa carrière au sein du cabinet Arthur Andersen à Paris et à Londres. Il a ensuite travaillé au sein de plusieurs directions financières de grands groupes ou de sociétés technologiques ce qui lui a permis d'acquérir

une solide expérience en gestion des cashflows ainsi qu'en pilotage de la croissance et conduite du changement.

- **Levée des conditions suspensives liées à l'acquisition OpenSky**

En novembre 2016, le Groupe a signé un accord en vue de l'acquisition des activités d'acheminement de contenus auprès des cinémas de l'italien OpenSky. L'ensemble des actifs liés à cette activité ont été intégrés au sein d'une nouvelle entité italienne Opensky Cinema détenue à 100%, dédiée aux services de contenus du Groupe Ymagis. Les conditions suspensives ont été levées et l'acquisition est effective à compter du 13 janvier 2017.

- **Partenariat avec Omega Cinema Systems**

En janvier 2017, le Groupe a signé une lettre d'intention avec Omega Cinema Systems en vue de devenir le leader des services aux exploitants cinématographiques en Turquie. Sous réserve d'un certain nombre de conditions suspensives d'usage dans ce type de transaction, une nouvelle société, CinemaNext TR, sera créée dont le groupe détiendra 51% du capital et les fondateurs d'Omega Cinema Systems, qui prendront la direction managériale de l'entité, 49%.

Par ailleurs, les accords VPF conclus en juin 2015 restent gérés par notre entité déjà existante en Turquie, filiale à 100% du Groupe.

- **Lancement de CinemaNext North America en partenariat avec la société texane CinTech**

Selon les termes de l'accord et sous réserve de conditions suspensives d'usage, le Groupe Ymagis détiendra 75% de CinemaNext North America, et CinTech les 25% restant. CinemaNext North America sera dirigée par Stan Hays, professionnel reconnu dans le secteur. Les deux partenaires prévoient un lancement des opérations au 2^e trimestre de cette année. Spécialisée dans les installations et la maintenance des équipements de cinéma numérique, CinTech a été fondée en 2009 par Stan Hays à Rockwall, situé près de Dallas (Texas). CinTech Services s'est développée dans les services liés aux systèmes de projection numérique et d'affichage dynamique pour les cinémas. De 2010 à 2013, l'entreprise a effectué, avec succès, plus de 3 500 installations de projecteurs numériques aux Etats-Unis. La société agit également en tant que sous-traitant des plus grands fabricants de systèmes de projection, dans l'installation et la mise en place d'équipements au sein des cinémas, la maintenance et l'infogérance NOC ("Network Operations center").

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

YMAGIS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note 3.2 « Recours à des estimations » de l'annexe mentionne les estimations significatives retenues par la Direction, en particulier celles relatives à l'appréciation de la valeur des goodwill (note 6.1 « Ecart d'acquisition ») et celles relatives à la valorisation de la technologie RBC (note 6.2 « Immobilisations incorporelles »). Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations utilisées par la Direction, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Vachon et Associés

Laurent Bouby
Associé

Bertrand Vachon
Associé

III. Rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations sociales et consolidées de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de l'entreprise et sur les opérations intervenues durant cet exercice social, clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels et consolidés dudit exercice soumis à votre approbation.

Vos Commissaires aux comptes vous rendront compte de leur mission et vous donneront, dans leurs rapports, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés.

Les rapports des Commissaires aux comptes et du Conseil d'administration, de même que les comptes annuels et les comptes consolidés, ainsi que les annexes et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions du Code de commerce.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

RAPPORT DE GESTION 2016 - SOMMAIRE

1.	EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2016 – FAITS SIGNIFICATIFS	66
2.	DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2016	69
3.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE	71
3.1	ACTIF CONSOLIDE	71
3.2	PASSIF CONSOLIDE	72
3.3	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	72
4.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	80
5.	DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX	82
6.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	84
7.	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	86
8.	FACTEURS DE RISQUES	87
9.	APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES	87
10.	PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016	87
11.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	88
12.	ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE	88
13.	CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce	88
14.	ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	89
15.	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES D'YMAGIS SA	89
16.	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS	90
17.	INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT	91
17.1	Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016 & 31 décembre 2015	91
17.2	Franchissement de seuils	91
17.3	Actionnariat des salariés	93
17.4	Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration	934
18.	LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCEES	956
18.1	Conseil d'administration	96
18.2	Direction générale	103
19.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	104
19.1	Echéances des dettes fournisseurs	104
19.2	Informations sociales et environnementales	104
19.3	Autres informations complémentaires	104
20.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	104

1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN 2016 – FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2016 a été caractérisé par une réorganisation des pôles « Content Services » et « Exhibitor Services » qui contiennent à présent respectivement 6 divisions dédiées à chaque profil de clients et 3 divisions dédiées aux exploitants de cinémas. Ces mouvements illustrent la stratégie du groupe de renforcer les pôles services dans le cadre de la fin programmée des revenus issus du modèle VPF.

Les principaux événements sont détaillés ci-dessous :

Acquisition de la société Cine Logistics

En février 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Cine Logistics, le leader allemand des services logistiques auprès des distributeurs et des exploitants cinématographique germanophones.

L'acquisition de Cine Logistics a permis au groupe d'accroître le portefeuille produit sur le territoire germanophone et de renforcer son empreinte locale.

Acquisition de la société Christa Kistner Synchroproduktion

En mai 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Christa Kistner Synchroproduktion, spécialiste allemand du doublage pour l'industrie du cinéma et de la télévision.

L'acquisition de Christa Kistner Synchroproduktion est venue enrichir de façon significative la gamme des services d'Eclair en Allemagne, en synergie avec les activités actuelles à Berlin et à Karlsruhe, en post-production, acheminement de contenus vers les cinémas et doublage/sous-titrage.

Fort de ce nouveau partenariat, le groupe a investi en Allemagne avec l'ouverture de deux studios d'enregistrement et d'un auditorium équipé en Dolby Atmos®.

Acquisition de la société ST'501

En juin 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société ST'501, spécialiste français du sous-titrage en direct pour l'industrie audiovisuelle.

L'acquisition de ST'501 vient renforcer l'offre sous-titrage du groupe (sous-titrage et interprétariat pour les sourds et malentendants, sous-titrage multilingue, sous-titrage pour des émissions de TV diffusées en direct ou pour des événements d'entreprises, et services d'audiodescription à destination des personnes aveugles ou malvoyantes).

Lancement du plan stratégique Perform 2020

En octobre 2016, lancement du nouveau plan stratégique « Perform 2020 » destiné à soutenir sa croissance organique en remplacement de l'activité VPF, à retourner à la rentabilité du pôle Content Services et à renforcer ses positions à l'international.

Rachat de l'actionnaire majoritaire de DSAT Cinéma

En novembre 2016, le groupe a racheté les 50,2% du capital de DSAT Cinéma, précédemment détenu par Eutelsat, suite à l'exercice de leur option de vente, conformément à l'accord conclu en juin 2015.

La détention de DSAT Cinéma à 100% permet au groupe de continuer sa consolidation du marché et l'intégration des différentes plateformes de livraison de contenu dématérialisé en Europe.

Acquisition de la société Tecnison

En novembre 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Tecnison, un des leaders du doublage de contenus pour le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia en Espagne.

L'acquisition de Tecnison permet au groupe d'élargir sa gamme de services pour les contenus mais également d'améliorer la rentabilité de la filiale espagnole.

Acquisition des activités d'acheminement de la société OpenSky

En novembre 2016, le groupe a signé un accord en vue de l'acquisition des activités d'acheminement de contenus auprès des cinémas de l'italien OpenSky. L'ensemble des actifs liés à cette activité ont été intégrés au sein d'une nouvelle entité italienne OpenSky Cinema détenue à 100%, dédiée aux services de contenus du Groupe Ymagis. Les conditions suspensives ont été levées et l'acquisition est effective à compter du 13 janvier 2017

Cette acquisition complète les efforts de synergie et rationalisation fait par le groupe pour atteindre les objectifs de rentabilité sur l'activité d'acheminement de contenus.

Accord avec l'exploitant Empire Cinemas

En décembre 2016, le groupe a signé un accord entre CinemaNext (dcinex) et le circuit Empire Cinemas, pour superviser l'installation des systèmes de projection et audio, la maintenance, le monitoring et l'assistance technique, pour la totalité de son réseau de 14 complexes soit 127 écrans dont deux cinémas IMAX.

CinemaNext, continue à renforcer son expertise dans le domaine de l'installation et la maintenance d'équipements cinématographiques au Royaume-Uni.

Augmentation de participation au sein de Kraftwerk

En décembre 2016, le groupe a augmenté sa participation au sein du capital de son partenaire biélorusse pour les activités de services aux exploitants Kraftwerk Weissrusland COOO (« Kraftwerk ») de 20% à 60%.

Cet accord permet de poursuivre la croissance des activités de CinemaNext dans les territoires russophones.

Effectifs

Evolution des effectifs par pays :

Pays	31-déc.-16	31-déc.-15	Ecart	%Var
France	351	353	-3	0
Belgique	82	83	-1	0
Allemagne	89	65	24	0
Espagne	102	52	50	1
Royaume Uni	18	15	3	0
Pays-Bas	14	13	1	0
Autriche	6	5	1	0
Italie	5	6	-1	0
Etats-Unis	4	3	1	0
Autres territoires	57	38	19	1
Total Effectif	726	631	95	15%

En Allemagne et en Espagne, la progression des effectifs reflète essentiellement l'effet de l'acquisition des sociétés Cine Logistics en janvier 2016, Christa Kistner en juin 2016 et Tecnison en novembre 2016.

Evolution des effectifs par secteur :

Pays	31-déc.-16	31-déc.-15	Ecart	%Var
	Total	Total		
VPF	15	17	-2	-9%
Content Services	452	367	84	23%
Exhibitor Services	260	247	13	5%
Total Effectif	726	631	95	15%

La progression des effectifs par secteur reflète l'effort et les investissements faits par le Groupe pour renforcer les pôles dédiés aux activités de Services.

2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2016

Les données financières reprises dans les pages suivantes et détaillées dans les états financiers consolidés joints au présent rapport, sont commentées au chapitre suivant.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Ecart d'acquisition	6.1	9 499	4 343
Immobilisations incorporelles	6.2	4 588	15 716
Immobilisations corporelles	6.3	77 953	106 278
Titres mis en équivalence	6.4	384	444
Actifs financiers non courants		5 964	3 690
Instruments financiers	6.5	292	800
Impôts différés actifs	6.6	762	5 890
Actifs non courants		99 441	137 162
Stocks	6.7	7 852	8 729
Clients	6.8	60 131	57 515
Autres actifs courants	6.8	18 115	16 326
Actifs financiers courants		411	73
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	20 617	23 228
Actifs courants		107 127	105 870
Total Actifs		206 569	243 032 (*)
Capital social	6.10	1 976	1 973
Primes d'émission et d'apport	IV	24 517	24 456
Réserves et report à nouveau	IV	13 564	12 969
Résultat net	IV	-11 720	-622
Capitaux propres part Groupe		28 337	38 776
Intérêts non controlants	6.24	2 035	2 306
Capitaux propres consolidés		30 372	41 083
Provisions (part non courante)	6.11	1 867	2 528
Emprunts et passifs financiers (part non courante)	6.12	67 171	90 159
Instruments financiers	6.5	18	1 669
Avantages au personnel		2 336	2 001
Impôts différés passifs	6.6	827	1 574
Autres passifs non courants	6.13	9 615	8 472
Passifs non courants		81 835	106 403
Provisions (part courante)	6.11	1 328	0
Emprunts et passifs financiers (part courante)	6.12	30 638	32 814
Fournisseurs	6.14	29 121	23 336
Dette d'impôt sur les sociétés		167	307
Autres passifs courants	6.14	33 107	39 084
Passifs courants		94 362	95 541
Total passifs et Capitaux propres		206 569	243 032 (*)

(*) Les états financiers au 31/12/2015 ont été ajustés en diminution de l'actif et du passif d'un même montant de K€ 7463, sans impact sur les capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15	Variation	%
Chiffre d'affaires		178 162	157 679	20 483	13%
Achats consommés	6.15	(47 587)	(36 809)	(10 778)	29%
Autres achats et charges externes	6.16	(40 442)	(37 638)	(2 804)	7%
Impôts et taxes		(1 544)	(1 111)	(433)	39%
Charges de personnel	6.17	(39 857)	(28 445)	(11 412)	40%
Autres produits opérationnels courants		2 378	1 376	1 002	73%
Autres charges opérationnelles courantes		(3 096)	(1 843)	(1 253)	68%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.18	(36 095)	(41 679)	5 584	-13%
<i>Dotations sur actifs incorporels reconnus lors de l'entrée de Dcinex</i>		(2 528)	(3 551)	1 023	na
Résultat opérationnel courant		9 392	7 978	1 414	18%
Autres produits		547	50	497	994%
Autres charges	6.20	(9 203)	0	(9 203)	na
Résultat opérationnel		736	8 028	(7 292)	0%
Coût de l'endettement financier brut		(7 983)	(8 491)	508	-6%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		892	0	892	na
Coût de l'endettement net		(7 091)	(8 491)	1 400	-16%
Autres produits financiers		2 521	2 975	(454)	-15%
Autres charges financières		(2 328)	(3 928)	1 599	-41%
Résultat financier	6.19	(6 899)	(9 445)	2 546	-27%
Résultat courant avant impôt		(6 163)	(1 417)	(4 746)	335%
Impôts sur les résultats	6.21	(5 411)	(945)	(4 466)	473%
Quote part des sociétés mises en équivalence		11	8	3	33%
Résultat net de la période		(11 563)	(2 354)	(9 209)	391%
Part attribuable aux intérêts non controlants	6.22	(157)	1 732	(1 889)	-109%
Résultat net de la période - Part attribuable aux actionnaires d'YMAGIS		(11 720)	(622)	(11 098)	1785%

3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE

3.1 ACTIF CONSOLIDE

Le total du bilan consolidé s'élève à € 206,6 millions au 31 décembre 2016, contre € 243 millions au 31 décembre 2015.

En dehors des commentaires particuliers qui font l'objet des notes de l'annexe consolidée, à laquelle le lecteur est renvoyé pour une analyse détaillée poste par poste, les principaux commentaires sur les postes de l'actif consolidé sont les suivants :

- pour l'essentiel des € 77,9 millions d'immobilisation corporelles, ce poste correspond à la valeur nette comptable des matériels de projection numérique présents dans les 3 830 écrans en Europe dont la transition numérique a été financée par le Groupe dans le cadre du modèle de financement VPF « Tiers Investisseur », et dont le détail par pays est indiqué ci-dessous,
- les écarts d'acquisition s'élèvent à € 9,5 millions au 31 décembre 2016 contre € 4,3 millions au 31 décembre 2015, soit une augmentation de € 5,1 millions qui s'explique notamment par les entrées de périmètre ci-dessous.
 - Acquisition de Cine Logistics en février 2016 (€ 1,9 millions d'écart d'acquisition)
 - Acquisition de ST 501 en juin 2016 (€ 1,2 millions d'écart d'acquisition)
 - Rachat des actions détenues par l'actionnaire majoritaire de DSAT Cinema en novembre 2016 (€ 1,9 millions d'écart d'acquisition)
- concernant les immobilisations incorporelles, l'essentiel du poste correspond, pour € 3,8 millions, à la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles liées à l'affectation de l'écart du prix d'acquisition de dcinex. La diminution en valeur nette de € -11,1 millions du poste s'explique notamment par l'amortissement à hauteur de € 2,8 millions de ces dernières, ainsi que par la dépréciation exceptionnelle à hauteur de € 7,9 millions de la technologie RBC d'envoi et de réception des copies numériques apportée par SmartJog dans le cadre de la création, en novembre 2013, de SYL. Pour rappel cette technologie, valorisée dans le cadre de cet apport à une valeur brute de € 10,7 millions, était amortie en social et dans les comptes consolidés du Groupe sur 10 ans à compter du 1^{er} décembre 2013,
- les impôts différés actifs s'élèvent à € 0,8 millions au 31 décembre 2016 et diminuent de € - 5,1 millions par rapport à l'an passé, ce qui s'explique principalement par la consommation d'impôts différés actifs liée aux profits de la filiale dcinex S.A. durant l'exercice 2016 à hauteur de € 3,8 millions. Par ailleurs, les perspectives de résultats imposables futurs étant moindres sur le périmètre France, le Management a décidé de reprendre € 1,1 millions d'impôts différés actifs constatés chez Ymagis S.A.
- l'essentiel de la valeur du stock correspond à des équipements (projection, son, 3D,...) prêts à être vendus et installés dans les cinémas ainsi que des consommables et des pièces de rechanges.
- le poste clients est en hausse suite aux mouvements de croissance externe et s'élève à € 60,1 millions au 31 décembre 2016. Il est à noter que le Groupe dispose au 31 décembre 2016 de lignes d'affacturage (France et Export). Dans le cadre de ces contrats, le montant brut des créances cédées au factor s'élève à € 2 030 milliers au 31 décembre 2016 et € 3 691 milliers au

31 décembre 2015. Le Groupe conserve l'essentiel des risques et avantages des créances clients cédées. Par conséquent, les créances sont maintenues à l'actif.

- Enfin, le Groupe dispose au 31 décembre 2015 de € 20,6 millions de trésorerie. Comme indiqué note 6.10 de l'annexe consolidée faisant partie intégrante du présent rapport, environ € 4,2 millions sont affectés prioritairement, aux termes des accords conclus par le Groupe avec ses banques, aux remboursements des crédits bancaires et des leasings liés à l'activité VPF.

3.2 PASSIF CONSOLIDÉ

La situation nette consolidée du groupe s'élève au 31 décembre 2016 à € 30,4 millions, dont € 28,3 millions part du Groupe, contre € 41,1 millions, dont € 38,8 millions part du Groupe, au 31 décembre 2015.

Pour le reste des postes composant le passif consolidé du Groupe au 31 décembre 2016, et en dehors des commentaires particuliers faisant l'objet des notes de l'annexe consolidée, auxquelles le lecteur est renvoyé pour une analyse détaillée poste par poste, les principaux commentaires sont les suivants :

- L'endettement brut du Groupe s'élève à € 97,8 millions, dont € 67,2 millions pour la part non courante et € 30,6 millions pour la part courante. L'essentiel de cet endettement est lié au financement des matériels de projection numérique financé par le Groupe dans le cadre du modèle VPF Tiers Investisseurs, décrit par ailleurs, et adossé aux cash-flows récurrents générés par l'activité VPF,
- Compte tenu d'une trésorerie consolidée s'élevant à € 20,6 millions en fin d'exercice, la dette nette consolidée du Groupe s'établit à € 77,2 millions, à comparer à un endettement net consolidé de € 99,7 millions un an auparavant.

3.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En 2016, le Groupe a poursuivi sa forte dynamique de croissance enregistrant un chiffre d'affaires en hausse de +13% à 178,2 M€ porté par les acquisitions réalisées en 2015 et 2016.

Conformément au plan Perform2020 mis en œuvre par Ymagis, les activités de Services progressent fortement, de près de 30%, et atteignent un chiffre d'affaires de 108,7 M€, totalisant désormais 61% des ventes du Groupe. Cette progression vient compenser la baisse attendue du pôle VPF de 5,8% à 69,5 M€, suite aux premiers recoupements VPF en Europe.

Après deux exercices marqués par d'importantes opérations de croissance externe, avec notamment la reprise des activités de dcinex puis d'Eclair, le Groupe a concentré ses efforts en 2016 sur sa réorganisation et sur les effets d'optimisation et de consolidation.

L'EBITDA 2016 ressort en recul de 10% à 48,0 M€, soit 27% du chiffre d'affaires contre 34% au 31 décembre 2015 sous l'effet de l'intégration en année pleine des activités d'Eclair et notamment de la hausse des charges de personnel (+40%) et des autres achats et charges externes (+7%) consécutives. Les achats consommés, qui concernent essentiellement l'activité de CinemaNext, sont globalement stables, en ligne avec le volume d'activité.

Le résultat opérationnel courant progresse, quant à lui, de 18% à 9,4 M€ contre 8,0 M€ en 2015 favorisé par le recul des dotations aux amortissements qui passent de 45,2 M€ en 2015 à 38,6

M€ en 2016 compte tenu des recoupements VPF opérés en Autriche (268 écrans au T3 2015) et en Pologne (89 écrans au T1 2016).

La mise en œuvre de différentes mesures d'économies et de synergies destinées à accroître les performances des deux pôles de services s'est également traduite par des dépréciations d'actifs, entraînant des charges exceptionnelles non récurrentes pour un montant de 8,7 M€. Le Groupe a en effet pris la décision de déprécier intégralement la technologie RBC, utilisée pour l'envoi via broadband des contenus vers les cinémas, et désormais remplacée, pour un montant de 7,9 M€.

Les charges financières nettes continuent de reculer significativement sous l'impact positif du désendettement lié à l'activité VPF, passant de -9,4 M€ en 2015 à -6,9 M€ en 2016.

Le résultat avant impôt s'élève à -6,2 M€ contre -1,4 M€ en 2015.

La charge d'impôt s'élève à 5,4 M€ et s'inscrit en nette hausse impactée d'une part, par la dépréciation des impôts différés actifs sur le périmètre France, pour 1,1M€ et d'autres part, par la consommation des impôts différés sur les filiales bénéficiaires et, notamment par dcinex, pour 3,8 M€.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du Groupe 2016 ressort en perte de 11,7 M€ contre -0,6M€ en 2015.

Analyse de l'information sectorielle et des principaux chiffres par secteur d'activité

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats pour les différents pôles d'activité.

En milliers d'euros	Virtual Print Fee		Content services		Exhibitor services		Total	
	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-15
Chiffre d'affaires	69 453	73 750	47 495	24 452	61 214	59 477	178 162	157 678
EBIT DA	52 685	55 858	(4 943)	(4 608)	274	1 957	48 016	53 208
%	76%	76%	-10%	-19%	0%	3%	27%	34%
EBIT courant	20 978	17 560	(10 811)	(9 379)	(774)	(153)	9 393	8 028
Charges non courantes	-	-	(8 656)	-	-	-	(8 656)	-
EBIT	20 978	17 560	(19 467)	(9 379)	(774)	(153)	737	8 028
EBT	15 132	9 101	(20 262)	(10 104)	(1 033)	(414)	(6 163)	(1 417)
%	22%	12%	-43%	-41%	-2%	-1%	-3%	-1%

Dans le détail, les principales variations entre 2015 et 2016 sont les suivantes :

- **Secteur VPF**

<i>En milliers d'euros</i>	Virtual Print Fee			
	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Chiffre d'affaires	69 453	73 750	-4 297	-6%
EBITDA	52 685	55 858	-3 173	-6%
%	76%	76%		
EBITcourant	20 978	17 560	3 418	19%
Charges non courantes	0	0	0	
EBIT	20 978	17 560	3 418	19%
EBT	15 132	9 101	6 032	66%
%	22%	12%		

Le chiffre d'affaires du pôle VPF décroît de -5,8% à € 69,5 millions pour la première année suite à l'effet année pleine du recoupement de l'Autriche ainsi que des recoupements de la Pologne et de la République Tchèque courant d'exercice. Le pôle VPF représente 39% des ventes du groupe, contre 46,8% en 2015. Au 31 décembre 2016, le parc de salles déployées sous contrat VPF en Europe, s'établit désormais pour l'ensemble du Groupe à 5 922 écrans¹ répartis dans 15 pays d'Europe, contre 6 127 écrans dans 18 pays un an auparavant.

L'EBITDA évolue selon les mêmes proportions c'est-à-dire de -5,7%, et s'établit à € 52,7 millions. L'EBIT croît de 19,5% à € 21 millions, en particulier grâce à la fin des amortissements des pays recoupés.

Les charges financières sont en diminution significative de € 2,6 millions, suite au remboursement des dettes. Il en résulte que le résultat courant avant impôt croît de € 6 millions à € 15,1 millions, soit 21,8% du chiffre d'affaires.

¹ Dans l'ensemble du présent rapport, et conformément aux usages de la filière cinématographique, les termes « écran », « salle » ou « salle de cinéma » sont employés indifféremment. Plus précisément et sauf indication contraire, ils signifient des salles de cinémas dont les cabines de projection ont été, ou seront selon le cas, équipées de matériel de projection numérique.

Les trois tableaux ci-dessous détaillent par pays le nombre total d'écrans VPF déployés par le Groupe aux 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, et leur répartition selon les modèles² « Tiers Investisseur » et « Tiers Collecteur » :

Nombre total d'écrans VPF par pays :

Nombre d'écrans VPF total	31-déc-16			31-déc-15			Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Total	Ymagis	dcinex	Total		
France	1.114	0	1.114	1.114	0	1.114	0	0,0%
Espagne	854	677	1.531	854	686	1.540	-9	-0,6%
Allemagne	612	443	1.055	612	443	1.055	0	0,0%
Royaume Uni	0	574	574	0	579	579	-5	-0,9%
Turquie	0	408	408	0	408	408	0	100,0%
Bénélux	200	162	362	200	173	373	-11	-2,9%
Portugal	0	294	294	0	294	294	0	0,0%
Irlande	0	180	180	0	180	180	0	0,0%
Grèce	0	169	169	0	168	168	1	0,6%
Danemark	0	120	120	0	120	120	0	0,0%
Bulgarie	0	65	65	0	69	69	-4	-5,8%
Slovénie	0	21	21	0	21	21	0	0,0%
Serbie	0	17	17	0	22	22	-5	-22,7%
Croatie	0	7	7	0	7	7	0	100,0%
Monténégro	0	5	5	0	5	5	0	0,0%
République Tchèque	0	0	0	0	83	83	-83	-100,0%
Pologne	0	0	0	0	89	89	-89	-100,0%
Europe	2.780	3.142	5.922	2.780	3.347	6.127	-205	-3,3%

² Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modalités, afin de répondre au mieux à leurs attentes spécifiques :

- le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par le Groupe en charges externes ;

- le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques généralement à travers de crédits-baux consentis par des organismes financiers, auxquels le Groupe reverse des loyers. Dans ce cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement. Conformément aux normes IFRS, les loyers sont retraités en compte de résultat en charges financières pour la part correspondant aux frais financiers, et au bilan en diminution de la dette pour la part représentative du capital, les équipements correspondants étant inscrits à l'actif au bilan d'YMAGIS et amortis sur 8 ans.

Ces deux modèles de financement n'ont pas d'impact en termes de perception et de comptabilisation en chiffre d'affaires des VPF correspondantes, ni en termes de trésorerie, mais ils induisent une présentation différente des opérations dans le compte de résultat et au bilan d'YMAGIS.

Nombre total d'écrans VPF par pays déployés sous le modèle Tiers Investisseur :

Nombre d'écrans VPF total	31-déc-16			31-déc-15			Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Total	Ymagis	dcinex	Total		
France	608	0	608	608	0	608	0	0,0%
Espagne	479	677	1.156	479	686	1.165	-9	-0,8%
Royaume Uni	0	574	574	0	579	579	-5	-0,9%
Allemagne	76	443	519	76	443	519	0	0,0%
Bénélux	152	162	314	152	173	325	-11	-3,4%
Portugal	0	294	294	0	294	294	0	0,0%
Irlande	0	180	180	0	180	180	0	0,0%
Danemark	0	120	120	0	120	120	0	0,0%
Bulgarie	0	65	65	0	69	69	-4	-5,8%
République Tchèque	0	0	0	0	83	83	-83	-100,0%
Pologne	0	0	0	0	89	89	-89	-100,0%
Europe	1.315	2.515	3.830	1.315	2.716	4.031	-201	-5,0%

Nombre total d'écrans VPF par pays déployés sous le modèle Tiers Collecteur :

Nombre d'écrans VPF total	31-déc-16			31-déc-15			Ecart	%Var
	Ymagis	dcinex	Total	Ymagis	dcinex	Total		
France	506	0	506	506	0	506	0	0,0%
Allemagne	536	0	536	536	0	536	0	0,0%
Turquie	0	408	408	0	408	408	0	100,0%
Espagne	375	0	375	375	0	375	0	0,0%
Grèce	0	169	169	0	168	168	1	0,6%
Bénélux	48	0	48	48	0	48	0	0,0%
Slovénie	0	21	21	0	21	21	0	0,0%
Serbie	0	17	17	0	22	22	-5	-22,7%
Croatie	0	7	7	0	7	7	0	0,0%
Monténégro	0	5	5	0	5	5	0	0,0%
Europe	1.465	627	2.092	1.465	631	2.096	-4	-0,2%

- **Pôle Content Services**

<i>En milliers d'euros</i>	Content services			
	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Chiffre d'affaires	47 495	24 452	23 043	94%
EBITDA	-4 943	-4 608	-335	7%
%	-10%	-19%		
EBITcourant	-10 811	-9 379	-1 432	15%
Charges non courantes	-8 656	0	-8 656	
EBIT	-19 467	-9 379	-10 088	108%
EBT	-20 262	-10 104	-10 158	101%
%	-43%	-41%		

Sous l'effet de la croissance externe, le chiffre d'affaires annuel du secteur Content Services est en forte hausse par rapport à l'an passé (+94%), et s'élève à € 47,5 millions en 2016, ce qui représente 27% des ventes du Groupe. Pour € 16,3 millions cette hausse provient de l'impact année pleine des activités du Groupe Eclair, acquises depuis le 1er août 2015.

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe Ymagis a poursuivi sa stratégie d'expansion internationale et a renforcé ses activités de doublages, de sous-titrages et d'acheminement de contenus vers les cinémas, avec les acquisitions ci-dessous dont la contribution sur le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à € 7,2 millions :

- Allemagne : Acquisition de Cine-Logistics au 1er janvier 2016 et Christa Kistner Synchronproduction 1er juillet 2016.
- France : Acquisition de ST'501 au 1er juillet 2016.
- Espagne : Acquisition de Tecnison au 1er novembre 2016.
- Luxembourg : Acquisition de DSAT au 1er novembre 2016.

Le tableau ci-dessous détaille les cinémas connectés par pays au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 en Europe. Le nombre de cinémas connectés – nets des doublons entre les réseaux SmartJog, Arqiva et DSAT - s'élève à environ 3 300, un chiffre en forte progression lié à l'intégration du réseau DSAT et aux déploiements sur de nouveaux territoires notamment Danemark et USA.

	31/12/2015	31/12/2016		
	Connected sites	Connected sites	Ecart	% Var.
France	1 184	1 076	- 108	-9%
Italie	165	607	442	268%
Royaume-Uni	402	366	- 36	-9%
Espagne	342	360	18	5%
Allemagne	283	316	33	12%
Danemark		88	88	NA
Autriche	75	72	- 3	-4%
Belgique	43	68	25	58%
Portugal	39	50	11	28%
République Tchèque	10	48	38	380%
Pays-Bas	59	41	- 18	-31%
Pologne	8	40	32	400%
Suisse	17	22	5	29%
Irlande	21	20	- 1	-5%
Slovaquie		19	19	NA
USA		84	84	NA
Luxembourg	2	6	4	200%
Total	2 650	3 283	633	24%

L'EBITDA s'élève à -€ 4,9 millions en 2016, contre -€ 4,6 millions en 2015, une dégradation qui s'explique principalement par les éléments ci-dessous :

- La restructuration des activités du groupe Eclair et des sociétés nouvellement rachetées.
- Le lancement de l'activité DCNA, plateforme de téléchargement de contenus vers les cinémas aux Etats Unis (-€ 0,4 millions).
- Le lancement de l'activité Eclair Inside, plateforme de financement participatif pour la restauration de films (-€ 0,4 millions).
- Le retard sur la rationalisation des plateformes de transferts de contenus vers les cinémas et les coûts de migration de réseaux en vue de l'arrêt d'un transpondeur fin mai 2017.

Du fait de l'augmentation de la charge d'amortissement liée à l'impact année pleine du groupe Eclair, et à l'intégration de DSAT, l'EBIT courant se dégrade pour s'établir à -€ 10,8 millions au 31 décembre 2016.

En termes d'éléments non récurrents, l'exercice 2016 est notamment marqué par la fermeture du site d'Epina y et son déménagement dans les locaux de Vanves, ainsi que la décision du Groupe de déprécier entièrement la technologie RBC pour -€ 7,9 millions, utilisée pour l'envoi via broadband des contenus vers les cinémas, du fait de son remplacement.

L'EBT fait ainsi ressortir une perte de -€ 22,2 millions.

- **Pôle Exhibitor Services**

<i>En milliers d'euros</i>	Exhibitor services			
	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Chiffre d'affaires	61 214	59 477	1 737	3%
EBITDA	274	1 957	-1 684	-86%
%	0%	3%		
EBIT courant	-774	-153	-622	407%
Charges non courantes	0	0	0	
EBIT	-774	-153	-622	407%
EBT	-1 033	-414	-620	150%
%	-2%	-1%		

Après avoir enregistré une baisse de -10,4% en 2015, le Groupe enregistre une croissance modérée en 2016 avec un chiffre d'affaires annuel en hausse de + 3% à € 61,2 millions, soit 34% des ventes du Groupe.

Cette croissance est notamment tirée par la division « Ventes et Installation » qui enregistre une progression de +4,1% de son chiffre d'affaires qui s'élève à € 50,3 millions. La division « Infogérance et Maintenance » demeure relativement stable avec un chiffre d'affaires de 10,3 M€.

L'activité **Vente et Installation** (€ 50,3 millions) a notamment bénéficié de l'effet conjugué de plusieurs facteurs favorables:

- Malgré un marché en attente du démarrage des ventes de remplacements, le Groupe Ymagis a bénéficié en 2016 de l'ouverture de nouveaux cinémas et des investissements par les exploitants dans de nouvelles technologies ;
- L'effet année pleine des sociétés R2D1 et Projecson, entrées dans le périmètre de consolidation respectivement en juillet et octobre 2015.

La baisse de l'EBITDA s'explique en particulier par la sous performance de certains pays, notamment l'Italie et la Hongrie.

L'EBIT est impacté par l'amortissement des éléments incorporels identifiés dans le cadre de l'affectation du goodwill sur dcinex pour € 0,2 millions.

Dans un contexte de marché de renouvellement très concurrentiel (en particulier en Allemagne et en France) et qui tarde à se matérialiser, le résultat avant impôt ressort à -€ 1M€.

Ce décalage du marché de renouvellement n'a pas permis au pôle d'équilibrer son exploitation en 2016. Néanmoins des signaux positifs sont donnés au premier trimestre 2017 (Portugal, France), en particulier grâce à l'intérêt généré par EclairColor qui se concrétise par des premiers renouvellements accélérés vers des appareils compatibles avec EclairColor.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales informations concernant les filiales et participations de la Société au 31 décembre 2016 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers d'euros - Tout montant du 31 décembre 2016</i>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	(108)	51%	26	-	115	-	23	12	-
Y.E.S. SAS	424	1 143	100%	424	424	-	-	4 759	(68)	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	(134)	100%	1	-	698	-	110	(17)	-
Ymagis UGC France SARL	1	650	100%	1	1	923	-	4 280	(113)	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	42	100%	1	1	394	-	115	(28)	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	(266)	100%	1	-	704	-	493	(5)	-
Eclair Logistics (ex SmartJog Ymagis Logistics)	12 645	(10 014)	100%	2 716	-	10 476	5 299	7 125	(16 396)	-
Ymagis Deutschland GmbH	13	2 361	100%	25	25	-	-	10 398	1 471	-
Ymagis Sytemhaus GmbH	25	(1 045)	100%	25	-	1 032	-	91	(30)	-
Ymagis Spain SLU	50	606	100%	50	50	1 646	-	11 152	940	-
Eclair Médias SA	250	351	100%	250	250	2 980	-	14 629	(497)	-
Direct Cinema North America Inc.	90	(509)	100%	72	-	892	-	167	(421)	-
dcinex SA	10 033	13 561	100%	26 301	26 301	2 680	17 966	70 822	8 691	-
Cinemanext France	638	143	80%	504	504	214	-	7 464	(897)	-
Eclair Cinémas SAS	250	(1 230)	100%	250	-	541	-	12 091	(2 320)	-
Eclair Préservation	270	(503)	100%	25	-	-	-	1 535	(21)	-
Audiotitres	46	(78)	100%	25	25	-	-	263	78	-
Studio 7	25	245	100%	25	25	-	-	1 850	130	-
Tévisa	450	(639)	100%	25	-	-	-	-	8	-
Eclair Inside	100	-	80%	80	-	247	-	31	(398)	-
ST'501	8	364	100%	1 620	1 620	-	-	1 471	122	-
Total si applicable				32 446	29 226	23 542	23 265			
B - renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										

Par ailleurs, le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des sociétés, filiale directe ou indirecte (via dcinex) d'YMAGIS SA, faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2016, ainsi que leur secteur d'activité :

Nom de l'entité	Pays	Activité	% intérêt 2016	% intérêt 2015
Filiales consolidées par intégration globale				
Ymagis SA (société-mère)	France	(1), (3)		
3 Delux SAS	France	(2)	51,0%	51,0%
Eclair Logistics (ex SmartJog Ymagis Logistics SAS)	France	(3)	100,0%	100,0%
Ymagis Engineering Services SAS (YES)	France	(2)	100,0%	100,0%
Ymagis UGC France SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
Ymagis UGC Espagne SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
Ymagis UGC Belgique SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
Ymagis UGC Italie SARL	France	(1)	100,0%	100,0%
Ymagis Deutschland GmbH	Allemagne	(1), (3)	100,0%	100,0%
Ymagis Systemhaus GmbH	Allemagne	(2)	100,0%	100,0%
Ciné-Logistics	Allemagne	(3)	100,0%	-
Christa Kistner	Allemagne	(3)	100,0%	-
Ymagis Spain SLU	Espagne	(1), (3)	100,0%	100,0%
Tecnison	Espagne	(3)	100,0%	
Direct Cinema North America, Inc.	Etats-Unis	(3)	80,0%	100,0%
R2D1 SAS	France	(2)	90,0%	90,0%
R2D1 Swiss	Suisse	(2)	72,0%	72,0%
R2D1 Maroc	Maroc	(2)	90,0%	90,0%
Eclair Cinéma	France	(3)	100,0%	100,0%
Eclair Média (ex Vidéo Audio Média Prestations)	France	(3)	100,0%	100,0%
ST 501	France	(3)	100,0%	-
Eclair Média Maroc	Maroc	(3)	50,0%	50,0%
Eclair Préservation	France	(3)	100,0%	100,0%
Eclair Inside	France	(3)	80,0%	-
Audiotitres	Maroc	(3)	100,0%	100,0%
Studio 8	Maroc	(3)	50,0%	
Studio 7	Allemagne	(3)	100,0%	100,0%
Tévisa	France	(3)	100,0%	100,0%
dcinex SA	Belgique	(1), (2), (3)	100,0%	100,0%
dcinex France SA	France	(3)	100,0%	100,0%
CinemaNext Deutschland GmbH	Allemagne	(2)	100,0%	100,0%
CinemaNext Austria	Autriche	(2)	77,0%	77,0%
CinemaNext Hungary	Hongrie	(2)	39,3%	39,3%
CinemaNext Romania	Roumanie	(2)	46,2%	46,2%
dcinex Ceska Republika S.R.O	République Tchèque	(2)	51,0%	51,0%
dcinex Benelux B.V.	Pays-Bas	(2)	90,2%	90,2%
CinemaNext Italy	Italie	(2)	46,2%	46,2%
dcinex d.o.o.	Croatie	(2)	39,3%	39,3%
CinemaNext Russia	Russie	(2)	77,0%	77,0%
Cinemanext Consulting UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	51,0%	51,0%
dcinex TR Sinema Ekipmanlari Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	(2)	100,0%	100,0%
Ymagis UK Ltd (*)	Royaume-Uni	(2)	100,0%	100,0%
Proyecson	Espagne	(2)	51,0%	51,0%
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	100,0%	49,8%
Kraftwerk Belarus COOO	Bielorussie	(2)	60,0%	15,4%
XDC Switzerland AG	Suisse	(1)	100,0%	100,0%
Entreprises associées mises en équivalence				
dcinex Polska Sp. z o.o	Pologne	(2)	50,0%	50,0%
DSAT Cinema SA	Luxembourg	(3)	-	49,8%
Kraftwerk Belarus COOO	Bielorussie	(2)	-	15,4%

- (1) VPF
(2) Exhibitor Services
(3) Content Services

5. DONNEES FINANCIERES COMPTES SOCIAUX

Le bilan et compte de résultat social qui figurent pages suivantes sont commentés au chapitre suivant. Ils sont détaillés plus précisément dans les comptes et l'annexe annuels qui font partie intégrante du présent rapport financier.

Bilan social au 31 décembre 2016

En Milliers d'euros	31-déc-16		Net	31-déc-15 Net	Ecart	% Var.
	Brut	Am. & Prov.				
Immobilisations Incorporelles	1 676	(1 130)	546	190	355	186.8%
Immobilisations Corporelles	4 063	(2 500)	1 563	1 889	(326)	-17.2%
Immobilisation Financières	44 194	(3 220)	40 973	49 071	(8 097)	-16.5%
Actif Immobilisé	49 933	(6 851)	43 082	51 149	(8 067)	-15.8%
Stocks	-	-	-	-	-	na
Clients et comptes rattachés	36 245	(4 555)	31 690	33 767	(2 077)	-6.2%
Créances Fiscales et Sociales	3 850	-	3 850	3 465	385	11.1%
Autres créances	23 504	(13 218)	10 286	18 415	(8 129)	-44.1%
Trésorerie	2 361	-	2 361	6 926	(4 565)	-65.9%
Charges constatées d'avance	856	-	856	1 301	(445)	-34.2%
Actif circulant	66 816	(17 773)	49 043	63 873	(14 831)	-23.2%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	242	-	242	332	(89)	na
TOTAL ACTIF	116 991	(24 624)	92 367	115 354	(22 987)	-19.9%
Capital Social	-	-	1 976	1 973	3	0.2%
Primes d'émission	-	-	25 398	25 338	61	0.2%
Réserves	-	-	197	197	-	-
Report à nouveau	-	-	(827)	2 651	(3 478)	-131.2%
Résultat de l'exercice	-	-	(23 040)	(3 478)	(19 562)	562.5%
Provisions régmentées	-	-	13	13	-	0.0%
Capitaux propres	-	-	3 718	26 693	(22 976)	-86.1%
Provision pour risques et charges	-	-	1 737	-	1 737	100.0%
Emprunts et dettes	-	-	53 382	52 477	905	1.7%
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	7 416	9 513	(2 098)	-22.1%
Dettes fiscales et sociales	-	-	6 585	4 115	2 469	60.0%
Autres dettes	-	-	12 477	13 410	(933)	-7.0%
Produits constatés d'avance	-	-	7 054	9 145	(2 092)	-22.9%
Passif circulant	-	-	86 913	88 661	(1 748)	-2.0%
TOTAL PASSIF	-	-	92 368	115 354	(22 987)	-19.9%

Compte de résultat social au 31 décembre 2016

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc-16	31-déc-15	Ecart	% Var.
Chiffres d'affaires net	22 907	30 395	(7 488)	-24.6%
Autres produits d'exploitation	129	415	(286)	-68.8%
Produits d'exploitation	23 036	30 810	(7 774)	-25.2%
Achats de marchandises et variation de stocks	(165)	(267)	101	-38.1%
Autres achats et charges externes	(18 660)	(26 287)	7 627	-29.0%
Impôts, taxes et versements assimilés	(321)	(527)	206	-39.1%
Salaires et traitements	(3 390)	(3 294)	(97)	2.9%
Charges sociales	(1 424)	(1 574)	150	-9.5%
Amortissements et provisions	(4 528)	(1 473)	(3 055)	207.3%
Autres charges	(0)	(0)	(0)	1283.9%
Charges d'exploitation	(28 489)	(33 421)	4 932	-14.8%
Résultat d'exploitation	(5 453)	(2 611)	(2 842)	108.8%
Résultat financier	(17 589)	(1 243)	(16 346)	1314.8%
Résultat courant avant impôt	(23 042)	(3 855)	(19 188)	497.8%
Résultat exceptionnel	(2)	154	(156)	-101.1%
Participation des salariés	-	-	-	0.0%
Impôts sur les bénéfices	4	222	(218)	-98.1%
Résultat net	(23 040)	(3 478)	(19 562)	562.5%

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

Les principaux commentaires sur les comptes sociaux d'YMAGIS SA et leur variation par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

Revue du bilan social de la Société

Actif immobilisé :

La valeur nette de l'actif immobilisé d'YMAGIS SA au 31 décembre 2016 s'élève à € 43 082 milliers, contre € 51 149 milliers au 31 décembre 2015, soit une diminution de € -8,1 millions qui s'explique principalement par le remboursement des créances sur participation, notamment du prêt consenti par Ymagis SA envers dcinex SA, dans le cadre du remboursement des dettes juniors liées au VPF et les dépréciations de titres de participation constatées sur la période.

Actif circulant :

L'actif circulant s'élève à € 49 043 milliers au 31 décembre 2016, en diminution de € 14 831 milliers par rapport au 31 décembre 2015, soit une diminution de -23,2%, essentiellement liée au dépréciation de compte courant comptabilisées chez dcinex.

Capitaux propres :

Les capitaux propres de la Société s'élèvent à € 3 718 milliers au 31 décembre 2016, contre € 26 693 milliers au 31 décembre 2015. Cette diminution s'explique principalement par l'impact du résultat net de l'exercice pour un montant € -23 040 milliers.

Emprunts et dettes financières :

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à € 53 382 milliers au 31 décembre 2016 et augmentent de € 905 milliers par rapport à l'année 2015, principalement du fait d'un emprunt pour un montant total de € 1,62 millions auprès de HSBC.

Autres dettes :

Les autres dettes s'élèvent à € 12 477 milliers au 31 décembre 2016 contre € 13 410 milliers au 31 décembre 2015, soit une diminution de € 933 milliers.

Revue du compte de résultat de la Société

Chiffre d'affaires YMAGIS SA :

Le chiffre d'affaires social s'élève à € 23 036 milliers au 31 décembre 2016 contre € 30 810 milliers un an auparavant. Cette diminution de € 7 774 milliers (-25,2%) s'explique principalement par le transfert vers la filiale allemande Ymagis Deutschland GmbH, de la facturation du VPF liée aux films diffusés sur le territoire allemand, depuis le 1^{er} janvier 2016.

Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation est une perte de € 5 453 milliers au 31 décembre 2016 contre une perte de € 2 611 milliers au 31 décembre 2015.

Affectée par la baisse du chiffre d'affaires décrite ci-dessus, cette diminution de € 2 842 milliers (-108,8%) a été réalisée après :

- Une baisse à hauteur de € 7 627 milliers des autres achats et charges externes, qui s'explique principalement par la suppression de la refacturation intra-groupe du VPF allemand, par la filiale allemande.
- L'augmentation à hauteur de € 3 055 milliers des dotations aux amortissements et provisions qui s'explique notamment par la dépréciation des créances intra-groupes liées aux filiales en pertes.

Résultat financier :

Le résultat financier s'élève à € -17 589 milliers au 31 décembre 2016 contre € -1 243 milliers au 31 décembre 2015. Cette détérioration de € 16 346 milliers du résultat financier (- 1 314%) s'explique principalement par la dépréciation durant l'exercice, des titres de participation des filiales en perte.

Participation des salariés :

Compte tenu des résultats de la Société de l'exercice écoulé, aucune participation concernant les salariés d'Ymagis SA n'a été enregistrée en 2015 dans les comptes de la Société.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les évolutions prévisibles et perspectives d'avenir des 3 pôles d'activité du Groupe peuvent être résumées comme suit :

Le **VPF** sera marqué par des recoupements sur certains territoires d'importance encore limitée, ce phénomène devant s'accroître à compter de 2018. Ce mouvement, déjà amorcé lors des exercices précédents, se traduira par la poursuite de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités, mais il permettra également un désendettement massif du Groupe et une hausse importante des cash-flows.

Les activités **Exhibitor Services** devraient bénéficier de (i) l'équipement de nouveaux complexes suite au regain attendu du développement de l'exploitation cinématographique en Europe, (ii) de l'amorçage du cycle de renouvellement des projecteurs numériques de première génération et (iii) de l'investissement dans les nouvelles technologies de son et d'image (Dolby Atmos, 4K, projection laser). YMAGIS est particulièrement bien positionné pour bénéficier de ces tendances, le Groupe étant devenu un partenaire incontournable des exploitants de cinéma en Europe pour la fourniture de services et de technologies numériques.

Les activités de **Content Services** devraient être caractérisées par deux tendances majeures :

- L'unification des activités d'acheminement de contenus vers les cinémas avec notamment une plateforme technologique de qualité, cohérente et unifiée, une organisation nouvelle et le passage en 2017 de trois à deux transpondeurs. Ainsi, le Groupe s'attache à atteindre l'objectif d'un retour à la rentabilité de cette activité à l'horizon 2017.
- La fin de la restructuration des activités d'Eclair reprises en 2015, marquée notamment par la fermeture de deux sites du groupe en région parisienne, l'accent sera porté sur l'internationalisation de certaines de ces activités comme l'Adaptation (sous-titrage, doublage, etc.) et la Restauration. Les efforts seront également portés sur le développement de la R&D, destinée à permettre d'améliorer les services fournis aux clients, et d'améliorer la productivité des opérations de façon à renforcer leur compétitivité.

Bien que l'année 2017 sera consacrée à la consolidation des opérations de croissance externe, YMAGIS pourrait étudier de nouvelles opportunités d'acquisitions ciblées et de taille modeste, tant dans le secteur du Content Services que dans celui de l'Exhibitor Services, afin de lui permettre de bénéficier des avantages liés à la taille et aux économies d'échelle dans ces deux secteurs, notamment en étendant ou renforçant sa présence géographique ainsi que son offre de produits et de services.

8. FACTEURS DE RISQUES

Les différents risques auxquels la Société est ou peut être confrontée sont ceux identifiés et décrits dans le chapitre 4 du document de référence de la Société, enregistré sous le numéro R. 14-058 le 22 septembre 2014 par l'AMF.

A la date du présent rapport, ces risques et leur description restent identiques, l'évolution de la Société et de son environnement depuis cette date n'étant pas de nature à les remettre en cause de manière substantielle.

La note 8.1 « Gestion des risques » de l'annexe consolidée, partie intégrante du présent rapport financier, fournit par ailleurs une description détaillée des risques financiers au 31 décembre 2016.

9. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Vos Commissaires aux comptes décrivent dans leurs rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés l'accomplissement de leur mission.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et leurs annexes tels qu'ils vous sont présentés ce jour, ainsi que les résolutions qui vous sont soumises.

10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font ressortir une perte comptable de (€ 23 039 747), que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Perte de l'exercice	(€ 23 039 747)
Dotations à la réserve légale	€ 0
Report à Nouveau	<u>(€ 23 039 747)</u>

A l'issue de cette affectation, la réserve légale s'élèvera donc à € 196 595 et le report à nouveau à (€ 23 866 687).

11. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Il est rappelé que la Société n'a procédé au versement d'aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

12. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT – ACTIVITE A RISQUE OU POLLUANTE

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à € 1 692 milliers en 2016 et € 1 182 milliers sur 2015. Ces frais n'ont pas donné lieu à activation car ils ne correspondaient pas à tous les critères d'activation d'IAS 38.

Ces montants concernent pour partie :

- Le développement des logiciels permettant de gérer la programmation et le déroulement des séances (TMS, ou *Theater Management System*) ainsi que l'automatisation de la mise sous tension et de l'extinction ordonnées de tous les éléments électriques et électroniques d'une cabine de projection numérique.
- Le développement et la maintenance des logiciels permettant de s'assurer de la correcte remontée des informations en provenance des cinémas ainsi que l'optimisation de la duplication et de l'acheminement des copies numériques et des KDM (*Key Delivery Message*, ou clef de déchiffrement des contenus : message électronique par lequel le distributeur de films fait parvenir à l'exploitant la clé permettant de lire et donc de projeter la copie numérique).
- Les logiciels développés pour permettre de gérer efficacement l'activité d'acheminement dématérialisé de contenus numériques vers les salles de cinéma et d'apporter aux clients de cette activité, exploitants de salles de cinéma ou distributeurs de films, les outils adéquats leur permettant de gérer leurs commandes et d'en effectuer le suivi.
- Le développement d'EclairPlay, la nouvelle plateforme d'Eclair permettant le téléchargement de contenus et la mise en relation des exploitants de cinéma et ayants droits à travers le monde.

En outre, l'activité exploitée par notre Société n'étant ni à risque ni polluante, elle n'est pas concernée par les dispositions de l'article L.225-102-2 du code de commerce.

13. CONVENTIONS visées à l'article L 227-10 du code de commerce

Nous vous demanderons d'approuver les conventions relevant des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice ou qui se sont poursuivies, lesquelles sont mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

14. ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Dans le cadre du contrat de liquidité signé avec Oddo & Cie en avril 2013 à l'occasion de son introduction en bourse, la Société détenait au 31 décembre 2015 19 900 de ses propres actions, valorisées au cours de clôture à cette même date, € 10,26, à un total de € 204 174,00, présentant une plus-value latente de -€ 19 007,69. Pour rappel, ces mêmes chiffres s'élevaient au 31 décembre 2015 à respectivement 30 651 actions, € 8,8, € 269 728,80 et € -€ 10 086,35.

15. TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES d'YMAGIS SA

Le tableau ci-dessous présente les résultats des cinq derniers exercices des comptes sociaux de la société mère, YMAGIS SA, présentés en normes comptables françaises :

En Milliers d'euros

Nature des Indications / Périodes	31-déc.-16	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 976	1 973	1 962	1 624	986
b) Nombre d'actions émises (1)	7 903 306	7 893 742	7 846 098	6 495 531	985 718
c) Nombre d'obligations convertibles en actions (2)	0	0	94 477	0	260
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	22 907	30 395	32 260	35 842	28 616
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 954	-2 504	3 082	4 465	1 933
c) Impôt sur les bénéfices	-4	-222	-31	305	-24
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 950	-2 282	3 113	4 160	1 957
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-23 040	-3 478	874	2 732	956
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	-5	72
III - Résultat dilué par action (1)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0,25	-0,31	0,39	0,64	1,57
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-2,91	-0,46	0,11	0,42	0,77
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	64	63	53	53	49
b) Montant de la masse salariale	3 231	3 294	2 818	2 984	2 925
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux		1 574	1 168	1 230	1 157

(1) Pour rappel, le nominal de l'action Ymagis a été divisé par 4 à l'issue de l'assemblée générale du 25 mars 2013 et de ce fait le nombre d'actions existantes multiplié par 4, rendant peu pertinente la comparaison des résultats par action entre les exercices avant et après le 31 décembre 2012.

(2) En cas de souscription de la totalité des BSA attachés aux 94 477 obligations de bons de souscription d'action émises en octobre 2014, il aurait été procédé à l'émission de 1 889 540 actions ordinaires nouvelles Ymagis de 0,25 € de valeur nominale chacune. Pour rappel, la totalité des BSA a été remboursée le mars 2015. Ces informations sont donc présentées ici pour rappel seulement.

(3) Avant prise en compte du résultat exceptionnel de la période. Pour rappel le résultat exceptionnel s'élève à 115 K€ au 31.12.2016, 154 K€ au 31.12.2015, -350 K€ au 31.12.2014, à 24 K€ au 31.12.2013 et -93 K€ au 31.12.2012

16. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

Les montants des charges comptabilisées au compte de résultat et des sommes versées au cours de l'exercice, liées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions, sont détaillés ci-dessous (chiffres en €, montants bruts) :

Jean MIZRAHI Président du Conseil d'administration	31-dec.-16		31-dec.-15	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120.000	120.000	120.000	120.000
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle			100.000	100.000
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	120.000(*)	120.000(*)	220.000(**)	220.000(**)

Georges Garic Directeur Général Délégué	31-dec.-16		31-dec.-15	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	200.000	199.204		
Rémunération variable	100.000			
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	300.000	199.204	0	0

Christophe LACROIX Directeur Général Délégué	31-dec.-16		31-dec.-15	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120.000	120.000	120.000	120.000
Rémunération variable	40.000	40.000	40.000	0
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	160.000	160.000	160.000	120.000

(*) En vertu de l'article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de Commerce, il est précisé que la société UVGAA-HK Sarl, RCS 795077312, contrôlée par le PDG, a facturé 144.000 Euros à dcinex SA, société de droit belge, en rémunération de prestation de services au titre de l'exercice écoulé, sur base d'une convention intervenue entre la société UVGAA-HK Sarl et dcinex SA.

(**) En vertu de l'article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de Commerce, il est précisé que la société UVGAA-HK Sarl, RCS 795077312, contrôlée par le PDG, a facturé 144.000 Euros à dcinex SA, société de droit belge, en rémunération de prestation de services au titre de l'exercice 2015, sur base d'une convention intervenue entre la société UVGAA-HK Sarl et dcinex SA.

Par ailleurs, les administrateurs n'ont perçu au cours des exercices 2015 et 2016 aucun jeton de présence ni aucune autre forme de rémunération.

Les mandataires sociaux membres des organes de direction étaient bénéficiaires d'un nombre total de 35 000 BSPCE, attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 dans le cadre du plan de BSPCE autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du même jour décrit au § 17.3 ci-après. Au 31 décembre 2016, le nombre total de BSCPE exerçable est de 16 250.

Enfin, nous vous informons qu'il n'existe pas, au sein du Groupe, de régime de retraite complémentaire ou de programme d'indemnité au titre de la cessation de fonctions pour les dirigeants.

17. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

17.1 Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016 & 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2016, le capital social d'YMAGIS SA se compose de 7 905 506 actions, réparties comme suit :

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	1,742,098	22.04%	35.71%
OTC AM	40,324	0.51%	0.83%
Odyssee Venture	57,800	0.73%	1.19%
Sous-total Actionnaires historiques	1,840,222	23.28%	37.73%
Financière Arbevel	459,502	5.81%	4.72%
Keren Finance	346,235	4.38%	3.55%
Amiral Gestion	813,305	10.29%	8.35%
Sycomore	779,771	9.86%	8.00%
Financière Echiquier	364,152	4.61%	3.74%
Public et autres	3,302,319	41.77%	33.91%
TOTAL	7,905,506	100.00%	100.00%

Pour information, BNP Paribas Securities Services (« BP2S ») assure le service titres de la Société depuis son introduction en bourse en avril 2013.

Les actions au nominatif détenues par les différents fonds actionnaires de la Société gérés par OTC AM ou Odyssee Venture ont été regroupées, pour la simplicité de la lecture, sur la ligne de leur gestionnaire respectif.

Au 31 décembre 2015, le capital et les droits de vote de la Société se répartissaient ainsi :

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2015			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	1,842,413	23.34%	37.62%
OTC AM	53,765	0.68%	1.10%
Odyssee Venture	57,800	0.73%	0.59%
Sous-total Actionnaires historiques	1,953,978	24.75%	39.31%
Financière Arbevel	0	0.00%	0.00%
Keren Finance	0	0.00%	0.00%
Amiral Gestion	814,094	10.31%	8.32%
Sycomore	1,093,494	13.85%	11.17%
Financière Echiquier	480,205	6.08%	4.91%
Public et autres	3,141,443	39.80%	32.10%
TOTAL	7,893,742	100.00%	100.00%

Pour information, le capital et les droits de vote de la Société se répartissent ainsi au 31 mars 2017 :

Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2017			
Nom	Nombre d'actions	En % du capital	% des droits de vote
Ymagis Holdings	1,742,098	21.99%	35.65%
OTC AM	40,324	0.51%	0.83%
Odyssee Venture	57,800	0.73%	1.18%
Sous-total Actionnaires historiques	1,840,222	23.23%	37.66%
Financière Arbevel	459,502	5.80%	4.71%
Keren Finance	346,235	4.37%	3.55%
Amiral Gestion	813,305	10.26%	8.33%
Sycomore	779,771	9.84%	7.99%
Financière Echiquier	232,282	2.93%	2.38%
Public et autres	3,451,893	43.57%	35.38%
TOTAL	7,923,210	100.00%	100.00%

17.2 Franchissement de seuils

La Société a été informée au cours de l'année 2016 et jusqu'à la date du présent document des franchissements de seuils suivants, également déclarés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers concernant les seuils légaux :

DATE	Actionnaires	Franchissement des seuils légaux		Franchissement des seuils statutaires	
		A la hausse	A la baisse	A la hausse	A la baisse
18-août-16	Axion			1% des actions	
31-août-16	Sycomore				13% des actions 11% des droits de vote
6-sept.-16	Sycomore		10% des droits de vote		12% des actions 10% des droits de vote
11-oct.-16	Keren			3% des actions 3% des droits de vote	
13-oct.-16	Sycomore				11% des actions 9% des droits de vote
13-oct.-16	Amundi				1% des actions 1% des droits de vote
8-nov.-16	Financière de l'Echiquier			6% des actions	
29-nov.-16	Financière de l'Echiquier		5% des actions 5% des droits de vote		5% des actions 4% des droits de vote
15-déc.-16	Arbevel	5% des actions		5% des actions	
27-déc.-16	Sycomore		10% des actions		10% des actions 9% des droits de vote

17.3 Actionnariat des salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA, l'exercice de chaque bon donnant droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la Société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à la date de la démission peuvent être exercés sous certaines conditions, notamment de délai. Pour rappel, les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

A la date du 31 décembre 2016, 14 852 BSPCE avaient été exercés, représentant la création de 59 408 nouvelles actions et, certains salariés ne faisant plus partie pour des raisons diverses de la Société, 33 721 BSPCE restaient exerçables.

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) à et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

17.4 Délégations et autorisations financières conférés au Conseil d'administration

Les tableaux ci-dessous récapitulent les différentes délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration jusqu'à et depuis la clôture de l'exercice 2016 :

Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Date d'expiration	Montant maximum autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription	30 juin 2016 (10 ^{ème} résolution)	29 août 2018	50% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽⁶⁾	Néant	Néant	50% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽⁶⁾
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	30 juin 2016 (11 ^{ème} résolution)	29 août 2018	50% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽⁶⁾	Néant	Néant	50% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽⁶⁾
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre	30 juin 2016 (12 ^{ème} résolution)	29 août 2018	50% du capital social ⁽⁷⁾ 20 % du capital par an 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 €			

Nature de l'autorisation	AG (numéro de résolution)	Date d'expiration	Montant maximum autorisé	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) et émission(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31/12/2016
visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier			(montant nominal des valeurs mobilières) ⁽²⁾			
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	30 juin 2016 (14 ^{ème} résolution)	29 août 2017	20 % du capital par an 50% du capital social ⁽³⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽¹⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽²⁾	Néant	Néant	20 % du capital par an 50% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾ 25 000 000 € (montant nominal des valeurs mobilières) ⁽⁶⁾
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	30 juin 2016 (16 ^{ème} résolution)	29 août 2018	10% du capital social ⁽³⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽¹⁾	Néant	Néant	10% du capital social ⁽⁷⁾ 1 200 000 € (montant nominal des actions) ⁽⁵⁾
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes et/ou à émettre	30 juin 2016 (17 ^{ème} résolution)	29 août 2019	480 000 actions ordinaires	Néant	Néant	480 000 actions ordinaires
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression de droit de préférence au profit des adhérents d'un PPE	30 juin 2016 (18 ^{ème} résolution)	29 août 2017	3 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation	Néant	Néant	3 % du montant du capital lors de la décision du conseil de la réalisation de cette augmentation

⁽¹⁾ Imputation sur le plafond global du montant nominal des actions à émettre, fixé à 1 200 000 euros par l'Assemblée générale du 30 juin 2016 (19^{ème} résolution).

⁽²⁾ Imputation sur le plafond global du montant nominal des valeurs mobilières à émettre, fixé à 25 000 000 euros par l'Assemblée générale du 30 juin 2016

⁽³⁾ au jour de l'Assemblée générale du 30 juin 2016

18. LISTE DES MANDATS EXERCES DURANT L'ANNEE PAR LES MANDATAIRES, DE LEURS AUTRES MANDATS SOCIAUX ET DES FONCTIONS EXERCEES

18.1 Conseil d'administration

Nom, Prénom, Age	Adresse professionnelle	Durée du mandat (1)	Mandats et fonctions exercés	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
MIZRAHI Jean 58 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès F-92120 Montrouge	<p>Première nomination : 25 mars 2013</p> <p>Seconde nomination : Assemblée Générale du 30 juin 2016</p> <p>Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018</p>	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> - YMAGIS UGC Italie (Gérant) - YMAGIS UGC Espagne (Gérant) - YMAGIS UGC France (Gérant) - YMAGIS UGC Belgique (Gérant) - 3DELUX (Directeur Général) - YMAGIS ENGINEERING SERVICES (Président) - YMAGIS HOLDINGS (Président) - HULVIC (Président du CA) - X-ROM (administrateur) - MONALEA SARL (Gérant) - ECLAIR LOGISTICS (Président et 	<ul style="list-style-type: none"> - Mansart Varenne (Gérant) - Rom Consulting (Administrateur) - Bumi PLC (administrateur) - DCINEX GMBH (administrateur)

				administrateur) - ECLAIR MEDIA SAS (Président) - ECLAIR CINEMA SAS (Président) - DIRECT CINEMA NORTH AMERICA INC, (CEO) - DCINEX SA (Président du conseil d'administration et administrateur-délégué) - DCINEX MEDIEN GMBH (administrateur) - DCINEX UK (administrateur) - PROYECSON SL (Président et administrateur) - Human Knowledge SAS (Président) -UVG AA HK (Gérant)	
DELERIS Claire 51 ans	10 rue Aubriet F-92420 Vaucresson	Première nomination : Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015 Échéance du	Administrateur indépendant	- Associé gérant de Newline (SELARL d'avocats) - Editions Atlas SAS	17 mandats d'administrateur dans des filiales étrangères du groupe Zodiak Media 3 mandats d'administrateurs suppléants dans des filiales étrangères du groupe

		mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2017		(administrateur)	Zodiak Media Démission de ces mandats en date du 23 février 2016 - Club des 9 SAS (Présidente) - Clarisse SAS (Présidente) Démission de ces mandats en juin 2016
MAYENOBE Chloé 40 ans	28-32 boulevard de Grenelle - 75015 Paris	Première nomination : Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015 Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les compte de l'exercice clos le 31 12 2017	Administrateur indépendant	Ingenic (société cotée sur Euronext)	Néant
GARBOLINO Michel 74 ans	50 rue Rochechouart F-75009 Paris	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 Mandat échu	Administrateur indépendant	- SCI JUIGAR (Associé Gérant) - FONCIERE ROCADE SA Luxembourg (Président Directeur Général) - C.M.I.L. Luxembourg, (Gérant)	
LESCURE Jérôme 58 ans Représentant les fonds gérés par OTC	79 rue la Boétie F-75008 Paris	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée	Administrateur	- OTC Asset Management (DG) De Juillet 2013 à Juillet 2015	A titre personnel : - 3 Rivières Holding (Gérant) Mandat échu en juillet 2013

		<p>générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015</p> <p>Démission le 18 avril 2016</p>		<ul style="list-style-type: none"> - APICAP (ex OTC) Président): Depuis Juillet 2015 - Groupe Archimen (Administrateur) - LAVILLA sarl (co-gérant) - CAMSEL SAS (Président) - Brassac Holding (Président et administrateur) - Les Bois du midi (Président et administrateur) - Manutan international (Administrateur) -Additio SAS (Président) -Groupe SEB (administrateur) 	<ul style="list-style-type: none"> - Active 3D (Administrateur) Jusqu'en Juin 2016 - Inspirational stores / D3T (Administrateur) Jusqu'en novembre 2016 - D3T (Adminsitrateur) Jusqu'en novembre 2016
<p>ANDRIEUX Julien 40 ans Représentant les fonds gérés par Odysée Venture</p>	<p>26 rue de Berri F-75008 Paris</p>	<p>Première nomination : 25 mars 2013</p> <p>Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015</p> <p>Mandat échu</p>	<p>Administrateur</p>	<p>En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture:</p> <ul style="list-style-type: none"> - EKINOPS (Administrateur) - INOPS (Administrateur) - MC GROUP (Administrateur) - WIKANGO 	<p>En tant que représentant des fonds gérés par Odysée Venture:</p> <ul style="list-style-type: none"> - AMBITIO (Administrateur) - ARUM TECHNOLOGIES (Administrateur) - ENOVANCE (Administrateur)

				(Administrateur) - PARTEAM/NO MIOS (Comité de surveillance)	
DURA Jean-Marie 53 ans	3 rue Thomas 63000 Clermont-FD	Première nomination : Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015 Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2017	Administrateur	ECLAIR LOGISTICS (Administrateur) - coordinateur de la formation continue "directeur d'exploitation cinématographique » au sein de la FEMIS - membre titulaire du Bureau Exécutif de la Commission RIAM (Recherche et Innovation dans l'Audiovisuel et les Media) au sein du CNC	- e-UGC (PDG) - UGC Belgium (administrateur délégué) Fin de ces deux mandats le 30 juin 2012
BAUCHE Eric 60 ans Représentant la société SPARAXIS	Avenue Maurice Destenay, 13 B-4000 Liège	Première nomination : 20 octobre 2014 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Administrateur	- SRIW SA - (Conseiller du Comité de Direction) - NGK Ceramic Europe (Administrateur) - SAMANDA (Administrateur) - Sparaxis (Administrateur)	- SA FONDERIES MARICHAL KETIN (Administrateur)

<p>PLASCH Serge 48 ans</p>	<p>Rue Les Oies, 27 B-4052 Beaufays</p>	<p>Première nomination : Assemblée Générale Mixte du 30 06 2015</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 12 2017</p> <p>Démission le 24 septembre 2016</p>	<p>Administrateur</p>	<p>CEO EMEA PRG Ltd</p>	<p>- DCINEX SA (Administrateur-délégué) - Président du conseil d'administration de la Mediathèque de la communauté Française de Belgique</p>
			<p>Censeur</p>		

<p>RION Pierre 57 ans Représentant la société EVS Broadcast Equipement SA</p>	<p>Rue Bois St-Jean,13 B-4102 Seraing</p>	<p>Première nomination : 20 octobre 2014</p> <p>Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016</p>	<p>ACCES DIRECT (Administrateur délégué) BELROBOTICS (Président du Conseil d'administration – Administrateur) PAIRI DAIZA (Administrateur) AVIARENT Wallonie (Administrateur délégué) PROGECOO (Gérant) Domaine de Mellemont (Gérant) Ecole & Surdité (Administrateur) Agence du Commerce extérieur (Administrateur) MULTITEL (Administrateur) Union Wallonne des Entreprises (Administrateur) Institut Saint- Joseph (Administrateur) Cercle de Wallonie (Président du Conseil d'administration) Luxexpo</p>	<p>Cluster TWIST ASBL, Président</p>
---	---	---	--	--

				(Administrateur) Association des Vignerons de Wallonie (Président)	
--	--	--	--	--	--

18.2 Direction générale

Les informations correspondantes⁽¹⁾ à la direction générale de la Société, exercée par Messieurs Jean Mizrahi, Christophe Lacroix et Georges Garic, sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Nom, prénom, âge	Adresse professionnelle	Durée du mandat	Fonction	Mandats et fonctions exercées en dehors de la Société	Autres mandats ayant été exercés au cours des 5 dernières années mais qui ne sont plus exercés à ce jour
MIZRAHI Jean 58 ans	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Directeur Général et Président du Conseil d'Administration	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus	Se reporter au tableau § 18.1 ci-dessus
GARIC Georges 52 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 26 avril 2016 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Directeur Général Délégué	SCI MCMG (Gérant) -	DG Asteelflash France DG Asteelflash Amercia DG Asteelflash China DG Asteelflash Allemagne DG Asteelflash Tunisia - Démission de ces mandats en novembre 2016
LACROIX Christophe 53 ans	85-87 Avenue Jean Jaurès 92120 Montrouge	Première nomination : 25 mars 2013 Echéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Directeur Général Délégué -	- ECLAIR LOGISTICS (Administrateur)	Néant

⁽¹⁾ Liste de tous les mandats et fonctions (mandat social, contrat de travail, ...) exercés dans toute société (civile, commerciale, française ou étrangère, appartenant ou non au groupe) par chaque mandataire social (PCA,

administrateur, DG, DGD, représentant permanent de personne morale, membres du directoire ou directeur général unique, membres du conseil de surveillance) au cours de l'exercice (L. 225-102-1).

19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

19.1 Echéances des dettes fournisseurs

L'ensemble des dettes fournisseurs est échu depuis moins d'un an. Le tableau ci-dessous présente les dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2016 :

Echéances des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016					
<i>En milliers d'euros</i>	Non échus	Echus moins d'1 mois	Echus 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Total des dettes fournisseurs	1 172	505	541	2 808	5 026

Echéances des dettes fournisseurs au 31 décembre 2014					
<i>En milliers d'euros</i>	Non échus	Echus moins d'1 mois	Echus 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Total des dettes fournisseurs HORS GROUPE	942	166	148	223	1 480
Total des dettes fournisseurs GROUPE	230	340	393	2 584	3 547

19.2 Informations sociales et environnementales

La Société a présenté les informations sociales et environnementales dans son rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise, qui a été revu et approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 16 mai 2017.

Ce rapport est disponible sur le site internet de la Société et le lecteur est invité à s'y référer, étant ici rappelé, comme mentionné § 12 ci-dessus, que l'activité du Groupe n'étant pas considérée à risque ou polluante, la Société n'est pas concernée par les dispositions de l'article L.225-102-2 du code de commerce.

19.3 Autres informations complémentaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I, nous vous précisons que la Société n'a pris en charge au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 aucune charge non déductible visée par l'article 39-4 du C.G.I.

20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nomination de Rémi Gérard au poste de Directeur Financier

Le Groupe YMAGIS a annoncé le 3 janvier 2017 la nomination de Rémi Gérard au poste de Directeur Financier en remplacement de Pierre Flamant. Diplômé de l'ESSEC, Rémi Gérard a débuté sa carrière

au sein du cabinet Arthur Andersen à Paris et à Londres. Il a ensuite travaillé au sein de plusieurs directions financières de grands groupes ou de sociétés technologiques ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience en gestion des cashflows ainsi qu'en pilotage de la croissance et conduite du changement.

Partenariat avec Omega Cinema Systems

En janvier 2017, le groupe signe une lettre d'intention avec Omega Cinema Systems en vue de devenir le leader des services aux exploitants cinématographiques en Turquie. Une nouvelle société, CinemaNext TR, sera créée dont le groupe détiendra 51% du capital. Les fondateurs d'Omega Cinema Systems détiendront 49% du capital et prendront la direction managériale de CinemaNext TR.

Les accords VPF conclus en juin 2015 restent gérés par notre entité déjà existante en Turquie, filiale à 100% du groupe.

Lancement de CinemaNext North America en partenariat avec la société texane CinTech

Selon les termes de l'accord et sous réserve de conditions suspensives d'usage, le Groupe Ymagis détiendra 75% de CinemaNext North America, et CinTech les 25% restant. CinemaNext North America sera dirigée par Stan Hays, professionnel reconnu dans le secteur. Les deux partenaires prévoient un lancement des opérations au 2^e trimestre de cette année. Spécialisée dans les installations et la maintenance des équipements de cinéma numérique, CinTech a été fondée en 2009 par Stan Hays à Rockwall, situé près de Dallas (Texas). CinTech Services s'est développée dans les services liés aux systèmes de projection numérique et d'affichage dynamique pour les cinémas. De 2010 à 2013, l'entreprise a effectué, avec succès, plus de 3 500 installations de projecteurs numériques aux Etats-Unis. La société agit également en tant que sous-traitant des plus grands fabricants de systèmes de projection, dans l'installation et la mise en place d'équipements au sein des cinémas, la maintenance et l'infogérance NOC ("Network Operations center").

IV. Comptes annuels d'YMAGIS SA & rapport des commissaires aux comptes afférent

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	Brut	31-déc.-16 Amortisseme nt/ Provision	Net	31-déc.-15 Net
ACTIF IMMOBILISE					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2.1	1 131	(725)	406	81
Fonds Commerciaux		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2.1	545	(405)	140	109
Terrains		210	-	210	210
Constructions		572	(85)	486	547
Installations techniques, matériels et outillage		162	(118)	45	84
Autres immobilisations corporelles	2.1	3 119	(2 297)	822	1 047
Immobilisations en cours	2.1	-	-	-	-
Avances et acomptes	2.1	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence		-	-	-	-
Titres de participations	2.2	32 446	(3 220)	29 226	30 547
Créances rattachées à des participations	2.2/2.4	10 570	-	10 570	17 365
Autres titres immobilisés		185	(0)	185	279
Prêts	2.2/2.3	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2.2/2.4	993	-	993	880
TOTAL I		49 933	(6 851)	43 082	51 150
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En cours de production de biens		-	-	-	-
En cours de production de Services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes		6	-	6	6
Clients et comptes rattachés	2.4	36 239	(4 555)	31 684	33 761
Autres créance		-	-	-	-
. Fournisseurs débiteurs	2.3/2.4	646	-	646	743
. Personnel		36	-	36	16
. Organismes sociaux	2.4	87	-	87	8
. Etat, impôts sur les bénéfices	2.4	359	-	359	406
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	3 367	-	3 367	3 035
. Autres	2.4	22 858	(13 218)	9 640	17 672
Capital souscrit et appelé, non versé	2.4	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement		33	-	33	33
Instruments de trésorerie		-	-	-	500
Disponibilités		2 328	-	2 328	6 393
Charges constatées d'avance	2.4	856	-	856	1 301
TOTAL II		66 816	(17 773)	49 043	63 873
Charges à répartir sur plusieurs exercices		242	-	242	332
TOTAL ACTIF		116 992	(24 624)	92 368	115 355

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-16	31-déc.-15
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2.9.1	1 976	1 973
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.9.2	25 398	25 338
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2.9.2	197	197
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	2.9.2	(827)	2 651
Résultat de l'exercice	2.9.2	(23 040)	(3 478)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	2.9.2	13	13
TOTAL (I)	2.9.2	3 718	26 693
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	2.3	1 687	
Provisions pour charges		50	-
TOTAL (III)		1 737	-
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres Emprunts obligataires	2.4	41 411	41 407
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>			
Emprunts	2.4	11 511	10 668
Découverts, concours bancaires	2.4	8	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>			
Divers	2.4	452	402
Associés	2.4		
PASSIF CIRCULANT			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.4	7 287	9 136
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
Personnel	2.4	849	758
Organismes sociaux	2.4	584	615
Etat, impôts sur les bénéfices	2.4		-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2.4	5 028	2 581
Etat, obligations cautionnées	2.4		
Autres impôts, taxes et assimilés	2.4	123	162
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.4	125	374
Autres dettes	2.4	12 477	13 410
Instruments de trésorerie	2.4		
Produits constatés d'avance	2.4	7 054	9 145
TOTAL (IV)	2.4	86 913	88 661
Ecart de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		92 368	115 354

<i>En Milliers d'euros</i>	Notes	31-déc.-16	31-déc.-15
Ventes de marchandises	2.11		131
Production vendue biens			
Production vendue service	2.11	22 907	30 264
Chiffres d'Affaires Nets	2.11	22 907	30 395
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			2
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges		128	413
Autres produits		2	0
Total des produits d'exploitation		23 036	30 810
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		160	266
Variation de stock (marchandises)		5	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			
Autres achats et charges externes		18 660	26 287
Impôts, taxes et versements assimilés		321	527
Salaires et traitements		3 390	3 294
Charges sociales		1 424	1 574
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2.1	574	579
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		3 759	237
Dotations aux provisions pour risques et charges		100	
Charges à répartir		94	657
Autres charges		0	0
Total des charges d'exploitation		28 489	33 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(5 453)	(2 611)
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations		1 162	646
Produits des autres valeurs mobilières et créances		7	
Autres intérêts et produits assimilés		398	186
Reprises sur provisions et transferts de charges		25	-
Différences positives de change		8	6
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-	-
Total des produits financiers		1 599	837
Dotations financières aux amortissements et provisions		16 809	139
Intérêts et charges assimilés		2 264	1 937
Différences négatives de change		116	4
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			
Total des charges financières		19 188	2 081
RÉSULTAT FINANCIER		(17 589)	(1 243)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(23 042)	(3 855)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			49
Produits exceptionnels sur opérations en capital		114	259
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		114	308
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		105	108
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1
Total des charges exceptionnelles		115	154
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(2)	154
Participation des salariés	2.10	-	-
Impôts sur les bénéfices		(4)	(222)
Total des Produits		24 749	31 955
Total des Charges		47 789	35 433
RÉSULTAT NET		(23 040)	(3 478)

YMAGIS SA

Annexe au 31 décembre 2016

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE.....	111
1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	111
1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles	111
1.1.2 – Titres de participation et créances rattachées	112
1.1.3 – Autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	112
1.1.4 - Stocks	112
1.1.5 – Créances clients et autres créances	112
1.1.6 – Provisions pour risques et charges	112
1.1.7 – Emprunt obligataire.....	113
1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	113
1.1.9 – Frais de R&D	114
1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt.....	114
1.1.11 – Résultat exceptionnel.....	114
1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE	115
2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	115
2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements).....	115
2.2 - Etat des immobilisations financières	117
2.3 - Etat des provisions	118
2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes	120
2.5 - Entreprises liées	121
.....	121
2.6 - Produits et avoirs à recevoir.....	121
2.7 - Charges à payer et avoirs à établir.....	122
2.8 - Charges et produits constatés d'avance	122
2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres	122

2.9.1 - Capital social.....	122
2.9.2 - Capitaux propres	124
2.10 - Participation des salariés.....	124
2.11 – Ventilation du chiffre d’affaires net	124
2.12 - Ventilation de l’impôt sur les bénéfices.....	125
3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	125
3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales.....	125
3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d’impôts	128
3.3 - Rémunération des dirigeants	128
3.4 - Effectifs à la clôture.....	128
3.5 - Engagement de retraite	128
3.6 - Dépenses de recherche et développement	129
3.7 - Evènements postérieurs à la clôture.....	129
3.8 - Tableau des filiales et participations.....	129

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présente un total de € 92 368 milliers. Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de - € 23 040 milliers.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. L'exercice précédent avait une durée identique, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions du règlement 2014-03, modifié par le RANC 2016-07, de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. De même, la société n'a procédé à aucun changement d'estimation, de méthode comptable ou de correction d'erreur sur l'exercice.

1.1.1 – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique estimée.

- Logiciels de 1 an à 5 ans, mode linéaire (L)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel et outillage de 3 ans à 10 ans, mode linéaire (L)
- Installations générales, agencements, aménagements divers de 5 ans à 10 (L)

- Matériel de transport de 3 ans à 5 ans (L)
- Matériel de bureau et informatique de 3 ans à 5 ans (L)
- Mobilier de 5 ans à 10 ans (L)

1.1.2 – Titres de participation et créances rattachées

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Les titres sont comptabilisés à leur prix d'achat ou d'apport. Le coût d'acquisition des titres est également comptabilisé, le cas échéant, à l'actif de l'entreprise et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres et/ou des créances rattachées devient inférieure à la valeur comptable, et/ou lorsque les créances rattachées apparaissent irrécouvrables.

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les comparables, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette.

1.1.3 – Autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris le cas échéant les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.1.4 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier coût d'achat connu ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La Société ne dispose plus de stock depuis le 1er décembre 2013.

1.1.5 – Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement estimé, tenant compte de l'ancienneté de la créance examinée et de la qualité du débiteur.

1.1.6 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers et des filiales en situation nette négative, sans contrepartie pour la

société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

1.1.7 – Emprunt obligataire

En février 2015, le groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire pour un montant total de € 36,5 millions auprès d'investisseurs institutionnels français et belges. Un abondement de € 3,5 millions a été réalisé aux mêmes conditions en avril. Ce placement est ventilé en deux tranches : la première de € 19,5 millions à échéance février 2019 assortie d'un coupon annuel de 4%, la seconde de € 20,5 millions à échéance février 2020 assortie d'un coupon annuel de 4,25%. Cette opération a notamment permis au groupe de rembourser, par anticipation et sans pénalités, pour un montant de € 15,4 millions la totalité des OBSA émises en octobre 2014 à l'occasion de l'acquisition de dcinex et de racheter les dettes juniors de dcinex auprès de prêteurs subordonnés pour un montant de € 14,3 millions.

L'opération de remboursement des obligations a par ailleurs entraîné l'annulation des BSA attachés, supprimant ainsi le risque de dilution qu'ils représentaient.

1.1.8 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le revenu du VPF est reconnu en chiffre d'affaires dès lors qu'un film long métrage ou tout autre contenu est projeté sur les écrans qui utilisent les installations de projection numérique sous contrat avec YMAGIS, quel que soit le mode de financement retenu, Tiers Collecteur ou Tiers Investisseur³. Un VPF est ainsi dû à chaque nouveau film ou contenu projeté sur une installation sous contrat quel que soit le nombre de projections de ce contenu.

Pour un écran sous contrat VPF avec YMAGIS, le montant total des VPF perçus au cours d'un exercice donné dépend essentiellement du nombre de nouveaux films projetés sur cet écran.

Les contrats VPF de la majorité des distributeurs de films sont plafonnés dès lors que l'ensemble des coûts économiques du modèle ainsi que la marge contractuelle de la Société ont été couverts (le « **Cost Recoupment** »). Le Cost Recoupment est ainsi atteint une fois que la somme des VPF perçus, majorée, le cas échéant, des participations payées à YMAGIS par l'exploitant dans le modèle Tiers Investisseur, égale le montant total constitué par la somme (i) du prix d'achat et d'installation des équipements de projection numérique, (ii) des coûts de financement, (iii) des frais généraux de la Société et (iv) d'une marge contractuellement convenue entre le distributeur et YMAGIS.

Les VPF dus par des fournisseurs de contenu qui ne sont pas sous contrat avec YMAGIS (les « **Free Riders** ») sont facturés au tarif public. En cas de contractualisation de la relation entre YMAGIS et les Free Riders, si les conditions commerciales diffèrent du tarif public, des avoirs peuvent être, le cas échéant, émis et comptabilisés.

³ Le financement des équipements de projection numérique permettant la perception de VPF par YMAGIS est proposé aux exploitants selon 2 modèles : (i) le modèle Tiers Collecteur, dans lequel l'exploitant finance lui-même ses équipements et facture à YMAGIS une contribution comptabilisée par la société en charges externes, et (ii) le modèle Tiers Investisseur, dans lequel YMAGIS finance les équipements numériques. Dans ce dernier cas, YMAGIS facture à l'exploitant une participation, comptabilisée en chiffre d'affaires, représentant la part de l'exploitant dans le financement de l'équipement.

Les sommes facturées aux exploitants dans le cadre du modèle Tiers Investisseur (« participations ») sont reconnues en chiffre d'affaires et étalées sur la durée du financement sous-jacent.

La perception du VPF est soumise à certaines limites contractuelles, et légales en France :

- une période maximum de 10 ans à compter de la date de déploiement moyenne par pays des écrans VPF. en France, le versement des VPF par les distributeurs de contenus s'arrêtera au plus tard au 31 décembre 2021, aux termes de la loi n°2010-1140 du 30 septembre 2010,
- Les contrats signés par la Société avec différents fournisseurs de contenus conduiront, à la date du Cost Recoupment spécifique à chacun de ces fournisseurs, à une réduction progressive des VPF collectés par la société auprès des fournisseurs de contenus.

La société constate des Management Fees vis-à-vis des filiales étrangères qui se caractérisent d'une part avec une approche « profit split » pour le VPF et d'autre part avec une approche « TNMM » pour l'activité de duplication et d'acheminement de contenu cinématographique.

1.1.9 – Frais de R&D

Les frais de recherche et de développement qui ne répondent pas aux critères d'activation sont comptabilisés en charges d'exploitation. La Société n'a activé aucune dépense de recherche et développement au cours des trois derniers exercices.

1.1.10 – Comptabilisation et présentation des crédits d'impôt

Le CICE, qui représente sur 2016 une économie de charges chez YMAGIS SA de € 49 357 (contre un montant € 54 474 en 2015), a été comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes annuels de la société. Il a été principalement affecté au financement des investissements réalisés par la Société au cours de l'exercice.

La société n'a pas comptabilisé de CIR au titre de l'exercice 2016.

1.1.11 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

1.2 - EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- **Acquisition de la société ST'501**

En juin 2016, le groupe a fait l'acquisition de 100% du capital de la société ST'501, spécialiste français du sous-titrage en direct pour l'industrie audiovisuelle.

L'acquisition de ST'501 vient renforcer l'offre sous-titrage du groupe (sous-titrage et interprétariat pour les sourds et malentendants, sous-titrage multilingue, sous-titrage pour des émissions de TV diffusées en direct ou pour des événements d'entreprises, et services d'audiodescription à destination des personnes aveugles ou malvoyantes).

- **Lancement du plan stratégique « Perform 2020 »**

En octobre 2016, lancement du plan stratégique « Perform 2020 », plan stratégique à trois ans destiné à soutenir sa croissance organique en remplacement de l'activité VPF, à retourner à la rentabilité du pôle Content Services et à renforcer ses positions à l'international.

- **Test de dépréciation des filiales**

Compte tenu des résultats dégagés sur les filiales déficitaires, il a été constaté une dépréciation sur titres de participation de € 3220 milliers ainsi qu'une dépréciation de comptes courants de € 12 063 milliers notamment de la filiale ECLAIR LOGISTICS.

Ainsi, compte tenu d'une provision pour risques de € 1 637 milliers au titre de ses filiales ECLAIR LOGISTICS et ECLAIR CINEMA, l'impact total constaté en charges financières sur l'exercice s'élève à € 16 809 milliers.

2 - NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 - Etat des immobilisations Incorporelles et Corporelles (valeur brute et amortissements)

La variation des immobilisations entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>Valeur Brute - En Milliers d'euros</i>	31-déc-15	Augmentation	Diminution	31-déc-16
Immobilisations Incorporelles	1 196	480	-	1 676
Terrains	210			210
Constructions	572			572
Installations techniques, matériel et outillages industriels	248		85	162
Autres installations, agencements, aménagements	539	34		573
Matériel de transport	25	4		29
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 866	168	66	1 968
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	549			549
Sous-total autres immobilisations corporelles	2 980	206	66	3 119
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Immobilisations Corporelles	4 009	206	152	4 063
Total	5 205	686	152	5 739

La variation des amortissements et dépréciations entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>Amortissements - En Milliers d'euros</i>	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorporelles	1 006	124		1 130
Sous-total Immobilisations incorporelles	1 006	124	-	1 130
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-			-
Constructions sur sol d'autrui	-			-
Installations générales, agencements constructions	24	61		85
Installations techniques, matériel et outillages industriels	163	25	70	118
Installations générales, agencements divers	211	57		268
Matériel de transport	13	4		18
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 379	235		1 613
Matériel spécialisé Audio et Vidéo	330	69		399
Sous-total Autres immobilisations corporelles	1 933	365	-	2 297
Total Immobilisations corporelles	2 120	450	70	2 500
Total Général	3 126	574	70	3 630

2.2 - Etat des immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes des immobilisations financières au cours de l'exercice sont les suivantes :

Valeur Brute - En Milliers d'euros	31-déc.-15	Augmentation	Diminution	31-déc.-16
Titres de participations	30 682	1 781	18	32 446
Créances rattachées à des participations	17 365		6 795	10 570
Autres titres immobilisés	280	989	1 083	185
Autres immobilisations financières	880	1 115	1 002	993
Immobilisations Financières	49 207	3 885	8 897	44 194

Le détail des titres de participation et des variations afférentes sur l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous.

Notons que la valeur nette des titres de participation s'élève à € 29 226 milliers au 31 décembre 2016 (cf détail infra en §2.3)

En Milliers d'euros	PAYS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
3Delux SAS	France	26	-	-	26
Y.E.S SAS	France	424	-	-	424
Ymagis UGC Italie SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC France SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Espagne SARL	France	1	-	-	1
Ymagis UGC Belgique SARL	France	1	-	-	1
Smartjog Ymagis Logistics SAS	France	2 716	-	-	2 716
Ymagis Deutschland GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Systemhaus GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Ymagis Spain SLU	Espagne	50	-	-	50
Eclair Media SAS	France	250	-	-	250
Direct Cinema North America Inc.	Etats-Unis	8	81	18	72
dcinex SA	Belgique	26 301	-	-	26 301
Eclair Cinema SAS	France	250	-	-	250
R2D1 SAS	France	504	-	-	504
Studio 7 GMBH	Allemagne	25	-	-	25
Augy Stock SAS	France	25	-	-	25
Tevisa SA	France	25	-	-	25
Audiotitres	Maroc	25	-	-	25
Eclair Inside	France	-	80	-	80
ST'501	France	-	1 620	-	1 620
Total Titres de participation		30 682	1 781	18	32 446

Le poste « Créances rattachées à des participations » de € 10 570 milliers correspond notamment, à hauteur de € 7,9 millions, à une créance vis-à-vis de dcinex SA, liée au rachat des dettes juniors de dcinex par Ymagis lors de la mise en place de l'emprunt obligataire détaillé ci-dessus.

Le poste « Autres titres immobilisés » correspond pour l'essentiel à la comptabilisation des 19 900 actions Ymagis détenus au 31 décembre 2016 (30 651 au 31 décembre 2015) par la Société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la banque ODDO.

Le postes « Autres immobilisations financières » est principalement constituée par (i) les dépôts de garantie concernant d'une part les emprunts Oseo/BPI et d'autre part certaines lignes de mobilisation

de créances, et (ii) par les liquidités, pour € 301 milliers (€ 183 milliers au 31 décembre 2015), gérées par la banque ODDO dans le cadre du contrat de liquidité précité.

2.3 - Etat des provisions

Les provisions et leurs variations sur l'exercice se détaillent ainsi au 31 décembre 2016 :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-15	Dotations	Reprises	31-déc.-16
Amortissements dérogatoires	13	-	-	13
Total Provisions règlementées	13	-	-	13
Autres provisions*	-	1 737	-	1 737
Total autres Provisions	-	1 737	-	1 737
Total Provisions	13	1 737	-	1 750
Sur titres de participation	136	3 109	25	3 220
Sur autres titres immobilisés	1	-	1	(0)
Sur comptes clients	796	3 759		4 555
Dépréciations sur comptes courants	1 163	12 063	8	13 218
Total Dépréciations	2 095	18 931	33	20 993
Total Général	2 108	20 668	33	22 743

La dotation de € 12 063 milliers correspond essentiellement à la dépréciation du compte courant lié à la filiale française Eclair Logistics (ex Smartjog Ymagis Logistics).

A noter que la provision sur comptes courants à hauteur de € 13 218 milliers se ventile par filiale de la manière suivante :

- Direct Cinema pour € 672 milliers.
- Eclair Cinema SAS pour 541 milliers.
- Eclair Logistics (ex Smartjog Ymagis Logistics) pour 10 476 milliers.
- Eclair Inside pour 247 milliers.
- Ymagis Systemhaus pour € 840 milliers.
- Ymagis UGC Italie pour € 151 milliers.
- Ymagis UGC Belgique pour € 270 milliers.
- 3delux pour € 22 milliers.

(*) La dotation aux autres provisions de €1 737 milliers est principalement liée à une provision pour risques et charges sur filiales Eclair ayant une situation nette négative pour € 1,6 millions. Les € 0.1 millions restants correspondent à une provision pour remise en état des locaux de la Boétie.

La dotation aux provisions sur créances clients de € 3 759 milliers correspond principalement aux provisions pour dépréciations des créances constatées envers les filiales durant l'exercice 2016.

La dotation de € 3 109 milliers correspond à la dépréciation des titres de participation des filiales Eclair Logistics et Eclair Cinéma en fonction de la quote part de leur situation nette.

Le détail des titres de participation avec la distinction de leur valeur brute, dépréciation et valeur nette est présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers d'euros</i>	PAYS	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette
3Delux SAS	France	26	26	-
Y.E.S SAS	France	424	-	424
Ymagis UGC Italie SARL	France	1	1	-
Ymagis UGC France SARL	France	1	-	1
Ymagis UGC Espagne SARL	France	1	-	1
Ymagis UGC Belgique SARL	France	1	1	-
Eclair Logistics SASU	France	2 716	2 716	-
Ymagis Deutschland GMBH	Allemagne	25	-	25
Ymagis Systemhaus GMBH	Allemagne	25	25	-
Ymagis Spain SLU	Espagne	50	-	50
Eclair Media SAS	France	250	-	250
Direct Cinema North America Inc.	Etats-Unis	72	72	-
dcinex SA	Belgique	26 301	-	26 301
Eclair Cinema SAS	France	250	250	-
R2D1 SAS	France	504	-	504
Studio 7 GMBH	Allemagne	25	-	25
Augy Stock SAS	France	25	25	-
Tevisa SA	France	25	25	-
Audiotitres	Maroc	25	-	25
Eclair Inside	France	80	80	-
ST'501	France	1 620	-	1 620
Total Titres de participation		32 446	3 220	29 226

2.4 - Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances et des dettes sont les suivantes au 31 décembre 2016 :

Créances :

Etat des Créances - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 570	5 039	5 531
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations Financières	993	993	-
Clients douteux ou litigieux	814	814	-
Autres créances clients	35 863	35 863	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Débiteurs divers	646	646	-
Personnel et comptes rattachés	36	36	-
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	87	87	-
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les Bénéfices	359	359	-
TVA	3 367	3 367	-
Autres impôts, taxes, versements et assimilés	-	-	-
Divers	305	305	-
Groupe et associés	22 121	22 121	-
Charges constatées d'avance	856	856	-
Total Général	76 018	70 487	5 531
Montant des prêts accordés dans l'exercice	-	-	-
Remboursements des prêts dans l'exercice	-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés	-	-	-

Dettes :

Etat des Dettes - En Milliers d'euros	Montant Brut	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	41 411	1 411	40 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
A un an maximum	-	-	-	-
Plus d'un an	11 511	2 607	8 544	360
Emprunts et dettes financières divers	452	-	452	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3	3	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 287	7 287	-	-
Personnel et comptes rattachés	849	849	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	584	584	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	5 028	5 028	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	123	123	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125	125	-	-
Autres dettes	12 477	12 477	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	7 054	7 054	-	-
Total Général	86 905	37 550	48 996	360
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 620			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	817			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	-			

La dette financière brute d'Ymagis SA s'élève à € 53,4 millions à fin décembre 2016 contre € 52,5 millions un an auparavant. Cette augmentation est entièrement imputable à un emprunt contracté auprès de la banque HSBC d'un montant de € 1,62 millions remboursable sur 3 ans.

La dette brute d'Ymagis se détaille ainsi au 31 décembre 2016 :

- € 41,4 millions au titre du placement privé.
- € 10 millions auprès de BPI (ex OSEO).
- € 1,5 millions auprès de la banque HSBC, remboursable en totalité en 2019.
- € 0,4 millions auprès de la banque Palatine, remboursable en totalité en 2019.

2.5 – Résultat financier

En milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Charges d'intérêts	(2 264)	(1 937)
Produits d'intérêts	398	185
Produits de participation	1 162	646
Provisions sur titres (net des reprises)	(3 084)	(139)
Revenus de placements	7	-
Perte de change	(116)	(4)
Gains de change	8	6
Provisions sur comptes courants	(12 063)	1
Provisions pour risques et charges des filiales	(1 637)	-
Résultat financier	(17 589)	(1 243)

Les charges d'intérêts correspondent essentiellement au remboursement d'intérêts sur l'emprunt obligataire (voir note 1.1.7)

Les produits de participation correspondent au remboursement des créances sur participation par la filiale DCINEX.

Les provisions sur titres correspondent à la dépréciation des titres de participation (voir note 2.3).

Les autres charges financières correspondent aux provisions pour dépréciation des créances constatées envers les filiale, et aux provisions sur solde nette négative de filiales (voir notre 2.3).

2.6 - Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan - TTC - En Milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	2 608	20 660	(18 052)	-87%
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	439	247	191	77%
Total	3 046 	20 908	(17 861)	-85%

2.7 - Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan - TTC - En Milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 480	1 461	19	1%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 615	2 762	(1 147)	-42%
Dettes fiscales et sociales	1 186	757	428	57%
Autres dettes (y compris les avoirs à établir)	1 467	2 067	(600)	-29%
Total	5 748	7 048	(1 300)	-18%

2.8 - Charges et produits constatés d'avance

En Milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Charges constatées d'avance	856	1 301	(445)	-34%
Total charges constatées d'avance	856	1 301	-445	-34%

En Milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Produits constatés d'avance	7 054	9 145	(2 091)	-23%
Total Produits constatés d'avance	7 054	9 145	-2 091	-23%

Les postes faisant l'objet d'une charge constatée d'avance sont principalement les charges de crédit-bail dont les premiers loyers, lorsqu'ils sont majorés, sont alors étalés sur la durée du contrat. Les produits constatés d'avance correspondent pour l'essentiel aux ventes et financements correspondants de matériel de projection numérique à nos différentes filiales dans le cadre du déploiement des écrans VPF au cours des deux derniers exercices.

2.9 - Composition du capital social et variation des capitaux propres

2.9.1 - Capital social

Le nombre d'actions, la valeur nominale de chaque action et le montant du capital social ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

En euros	Nombre d'actions	Valeur Nominale (€)	Montant (€)
Capital social au 31 décembre 2015	7 892 094	0.25	1 973 024
Exercice de 574 BSPCE - février 2016	2 296	0.25	574
Exercice de 443 BSPCE - mars 2016	1 772	0.25	443
Exercice de 1 718 BSPCE - août 2016	6 872	0.25	1 718
Exercice de 618 BSPCE - décembre 2016	2 472	0.25	618
Capital social au 31 Décembre 2016	7 905 506	0.25	1 976 377

Attribution de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE »)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013 a autorisé la distribution de 74 750 BSPCE donnant droit à 299 000 actions ordinaires de la société YMAGIS SA dans la mesure où l'exercice de chaque bon donne droit à la souscription de 4 actions ordinaires de la société.

Ces BSPCE ont été attribués par le conseil d'administration du 25 mars 2013 en vertu de la délégation de l'assemblée générale. Le nombre de BSPCE attribués s'élève à 74 750. Les mandataires sociaux sont bénéficiaires à hauteur de 35 000 BSPCE ouvrant droit à 140 000 actions. Les 10 salariés les mieux allotés ont reçus 20 000 BSPCE ouvrant droit à 80 000 actions.

Les conditions d'attribution de ces BSPCE ne comportent pas de condition de performance. Les BSPCE sont acquis par quart chaque année à compter du 25 mars 2013 pour les salariés de plus de 2 ans d'ancienneté à cette même date et par quart chaque année à compter de la date anniversaire des 2 ans d'ancienneté pour les autres salariés.

Ces BSPCE peuvent être exercés pendant 6 ans à compter de leur date d'attribution soit jusqu'au 25 mars 2019 pour un prix fixe de € 19,12, soit € 4,78 par action souscrite lors de l'exercice de chaque bon. En cas de démission, les BSPCE acquis à cette date peuvent être exercés. Les actions acquises par exercice des BSPCE étaient incessibles jusqu'au 25 mars 2015.

Sur la période écoulée, 3 353 BSCPE ont été exercés conduisant à l'émission de 13 412 actions nouvelles.

Suite aux départs de bénéficiaires sur l'exercice, 38 358 BCSPE restent actifs au 31 décembre 2016, représentant un montant maximum de 153 432 actions à émettre.

Sur l'exercice, un produit de € 9 milliers a été comptabilisé et correspond à l'impact net des BSCPE devenus inactifs.

Mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites

En vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 30 juin 2015, le Conseil d'Administration d'Ymagis en date du 10 Novembre 2015, a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de Préférence au profit de certains membres du personnel salariés et des dirigeants du groupe Ymagis. Le plan d'incentive 2015 d'Ymagis repose sur l'attribution gratuite (sous condition de présence) de 3 189 Actions de Préférence convertibles à terme en actions ordinaires. Chaque Action de Préférence sera convertible, en un nombre d'actions ordinaires déterminé selon la performance du cours de bourse moyen pondéré des volumes de l'action Ymagis sur les vingt jours ouvrés précédant le 10 Novembre 2020 entre le cours plancher (soit 8,00€) à et le cours plafond (soit 16,00€). Le coût global lié à ce plan est estimé à € 1 420 milliers.

2.9.2 - Capitaux propres

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements ayant affecté les capitaux propres de la société au cours de l'exercice :

<i>En Milliers d'euros</i>	31-déc.-15	Augmentation	Diminution	Affectation Résultat N-1	31-déc.-16
Capital Social	1 973	3	-	-	1 976
Primes d'émission/fusion/apport	25 338	61	-	-	25 398
Réserve Légale	196	-	0	-	196
Report à Nouveau	2 651	-	-	(3 478)	(827)
Résultat de l'exercice	(3 478)	(23 040)	-	3 478	(23 040)
Total	26 680	(22 976)	-	-	3 704
Provisions Réglementées	13	-	-	-	13
Total Capitaux Propres	26 693	(22 976)	-	-	3 717

2.10 - Participation des salariés

Compte tenu des résultats de la Société de l'exercice écoulé, aucune participation concernant les salariés d'Ymagis SA n'a été enregistrée en 2016 dans les comptes de la Société.

2.11 – Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile comme suit par type d'activité:

Répartition par type d'activité - En Milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15	Var	%
Ventes de marchandises	-	131	(131)	-100%
Prestations de services	22 907	30 265	(7 358)	-24%
Total	22 907	30 395	(7 488)	-25%

2.12 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Compte tenu de l'intégration fiscale et du déficit fiscal reportable au 31 décembre 2016, la ventilation de l'impôt sur les bénéfices n'est pas pertinente.

Pour rappel, Ymagis SA est tête du groupe de l'intégration fiscale mise en place en décembre 2011, qui comporte, outre Ymagis SA, les sociétés suivantes :

- YMAGIS Engineering Services
- YMAGIS UGC France
- YMAGIS UGC Belgique
- YMAGIS UGC Italie
- YMAGIS UGC Espagne
- ECLAIR MEDIA
- ECLAIR CINEMA
- Eclair Logistics (ex SMARTJOG YMAGIS LOGISTICS)
- ECLAIR PRESERVATION
- TEVISA

Le produit d'intégration fiscale s'élève à € 4 milliers au titre de l'exercice écoulé, contre un produit net de € 180 milliers en 2015.

3 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1 - Engagements de crédit baux et loyers – autres garanties accordées aux filiales

Les engagements pris par Ymagis SA ou ses filiales au titre des crédits-baux et des contributions à verser aux exploitants de salles de cinémas sont présentés ci-dessous de manière consolidée, la totalité des engagements donnés ou reçus qui concernent le modèle VPF étant portée ou garantie dans ce cadre par la Société (pour le périmètre Ymagis hors dcinex, cette dernière société, acquise en octobre 2014, faisant l'objet de garanties spécifiques détaillées ci-dessous).

Engagements donnés et reçus au titre du financement des équipements

L'engagement net au titre du financement des équipements se décompose entre les engagements pris vis-à-vis des exploitants lorsque ces derniers acquièrent le matériel directement et cèdent le droit de percevoir le VPF à Ymagis SA ou à l'une de ses filiales en échange d'une contribution à leur financement (engagement donné), et les participations facturées aux exploitants dans le cadre de leur contribution aux financements lorsque ceux-ci ont été souscrits par Ymagis SA ou l'une de ses filiales (engagement reçu).

- Engagements donnés - Contributions restant dues aux exploitants (modèle Tiers Collecteur)

<i>En Milliers d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans	Total
31 décembre 2016	8 694	12 804	1	21 498
31 décembre 2015*	9 572	21 384	114	31 070

* Une reclassification a été effectuée sur 2015 pour corriger la répartition entre les engagements dûs entre 1 et 5 ans et les engagements à plus de 5 ans

- Engagements reçus - Participation exploitants restant à percevoir (modèle Tiers Investisseur)

<i>Montants en K €</i>	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-15	114	4 563	0	4 677
31-déc.-14	221	4 677	0	4 898

Par ailleurs, pour information, la totalité des paiements restant dus aux organismes de crédit-bail au titre des loyers de leasing dans le cadre du modèle Tiers Investisseur représentent :

<i>Montants en K €</i>	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-16	10 235	6 677	0	16 912
31-déc.-15	11 245	16 912	0	28 157

Compte tenu de leur mutualisation, les montants encaissés par Ymagis SA et ses filiales au titre du VPF devraient permettre de couvrir les engagements donnés aux exploitants de salles de cinéma ainsi qu'aux crédits bailleurs.

Engagements donnés sur crédit-bail mobilier hors VPF

<i>Montants en K €</i>	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-16	45	43	0	88
31-déc.-15	75	88	0	163

Engagements reçus

Dans le cadre du modèle VPF, les exploitants sous contrat VPF avec Ymagis SA ou ses filiales sont engagés dans des contrats d'infogérance des installations de projection numérique au profit d'Ymagis SA ou de ses filiales pour les montants suivants (hors périmètre dcinex)

Montants en K €	à moins d'un an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31-déc.-16	3 403	11 755	1 770	16 930
31-déc.-15	3 403	13 115	3 815	20 333

Autres garanties accordées aux filiales du Groupe

Enfin, la Société a été amenée dans certains cas à apporter sa garantie au profit de certaines de ses filiales.

Les garanties ainsi apportées à dcinex correspondent aux garanties apportées par Ymagis SA aux banques de dcinex dans le cadre des *waivers* bancaires demandés et obtenus à l'occasion de l'acquisition des titres dcinex par la Société. Dans ce cadre, Ymagis SA a garanti l'intégralité des dettes *senior* et *junior* liées au financement du déploiement VPF par dcinex.

Les garanties apportées par Ymagis SA à filiale Eclair Logistics (ex SYL), détenue à 100%, correspondent au soutien financier de sa filiale jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes du prochain exercice clos le 31/12/16 ainsi qu'aux garanties apportées aux *leasers* ayant financé le déploiement par SYL des nouveaux cinémas connectés et particulièrement l'acquisition du réseau de cinémas connectés auprès de la société Arqiva, ainsi que la garantie apportée au propriétaire des bureaux londoniens de la filiale.

Garantie donnée à dcinex SA pour une durée de 12 mois au titre de ses créances et engagements existants envers DSAT

Le tableau ci-dessous indique le total de ces garanties pour les deux sociétés concernées, détaillé par société au tableau § 3.8 plus loin. De plus Ymagis apporte son soutien financier à ses filiales déficitaires directes ou indirectes : Eclair Cinéma, Eclair Inside, 3 Delux et DSAT.

Montants en K € - Loyers restants	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31-déc.-16	9 402	13 302	560	23 265

3.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En Milliers d'euros

Accroissement de la dette future d'impôts	-
	Néant
Allègement de la dette futur d'impôts	57
C3S (EX - Organic)	44
Effort Construction	13
Nature des différences temporaires	
Déficits reportables individuels	23 710
Déficits reportables groupe fiscal	14 159

3.3 - Rémunération des dirigeants

La rémunération brute des organes de direction s'est élevée à € 480 milliers au titre de 2016, contre € 539 milliers au titre de l'exercice précédent.

3.4 - Effectifs à la clôture

En Milliers d'euros	31/12/2016		31/12/2015		Var	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	43	0	41	0	2	0
Agents de maîtrise et techniciens	0	0	0	0	0	0
Employés	21	0	22	0	-1	0
Ouvriers	0	0	0	0	0	0
Total	64	0	63	0	1	0

Les effectifs de la Société s'élève dont à 64 personnes en 2016 contre 63 personnes au 31 décembre 2015.

3.5 - Engagement de retraite

La société ne comptabilise pas de provision au titre des engagements de retraite. Le montant de l'engagement hors bilan correspondant au 31 décembre 2016 s'élève à € 154 milliers contre € 98 milliers au 31 décembre 2015.

3.6 - Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à € 748 milliers sur l'exercice, contre € 360 milliers en 2015. Ces dépenses ne remplissant pas tous les critères relatifs à leur activation, elles ont été enregistrées en totalité en charges au cours de l'exercice.

3.7 - Evènements postérieurs à la clôture

- Partenariat avec Oméga Cinema Systems

En janvier 2017, le groupe signe une lettre d'intention avec Oméga Cinema Systems en vue de devenir le leader des services aux exploitants cinématographiques en Turquie. Une nouvelle société, CinemaNext TR, sera créée dont le groupe détiendra 51% du capital. Les fondateurs d'Omega Cinema Systems détiendront 49% du capital et prendront la direction managériale de CinemaNext TR.

Les accords VPF conclus en juin 2015 restent gérés par notre entité déjà existante en Turquie, filiale à 100% du groupe.

3.8 - Tableau des filiales et participations

Le tableau ci-dessous détaille les principaux chiffres concernant les filiales de la Société :

En Milliers d'euros - Tout montant du 31 décembre 2016	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice dos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
3Delux SAS	50	(108)	51%	26	-	115	-	23	12	-
Y.E.S. SAS	424	1 143	100%	424	424	-	-	4 759	(68)	-
Ymagis UGC Italie SARL	1	(134)	100%	1	-	698	-	110	(17)	-
Ymagis UGC France SARL	1	650	100%	1	1	923	-	4 280	(113)	-
Ymagis UGC Espagne SARL	1	42	100%	1	1	394	-	115	(28)	-
Ymagis UGC Belgique SARL	1	(266)	100%	1	-	704	-	493	(5)	-
Eclair Logistics (ex SmartJog Ymagis Logistics)	12 645	(10 014)	100%	2 716	-	10 476	5 299	7 125	(16 396)	-
Ymagis Deutschland GmbH	13	2 361	100%	25	25	-	-	10 398	1 471	-
Ymagis Sytemhaus GmbH	25	(1 045)	100%	25	-	1 032	-	91	(30)	-
Ymagis Spain SLU	50	606	100%	50	50	1 646	-	11 152	940	-
Eclair Médias SA	250	351	100%	250	250	2 980	-	14 629	(497)	-
Direct Cinema North America Inc.	90	(509)	100%	72	-	892	-	167	(421)	-
dcinex SA	10 033	13 561	100%	26 301	26 301	2 680	17 966	70 822	8 691	-
Cinemanext France	638	143	80%	504	504	214	-	7 464	(897)	-
Eclair Cinémas SAS	250	(1 230)	100%	250	-	541	-	12 091	(2 320)	-
Eclair Préservation	270	(503)	100%	25	-	-	-	1 535	(21)	-
Audiotitres	46	(78)	100%	25	25	-	-	263	78	-
Studio 7	25	245	100%	25	25	-	-	1 850	130	-
Tévisa	450	(639)	100%	25	-	-	-	-	8	-
Eclair Inside	100	-	80%	80	-	247	-	31	(398)	-
ST501	8	364	100%	1 620	1 620	-	-	1 471	122	-
Total si applicable				32 446	29 226	23 542	23 265			
B - renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
DNA: montant initialement en dollars										

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

YMAGIS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société **YMAGIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les titres de participation et les créances rattachées sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.1.2 « Titres de participation et créances rattachées » et dans la note 2.3 « Etat des provisions » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Vachon et Associés

Laurent Bouby
Associé

Bertrand Vachon
Associé